

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur: OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Première année—No 52

Le numéro: 5 sous

Montréal, vendredi 11 mai 1934

Un autre Camillien Houde

Le canton (lisez la province) de Genève, en Suisse, était depuis six mois sous la domination d'un socialiste révolutionnaire nommé Nicole. Prenant une succession plutôt chargée, il chercha moins à améliorer la situation financière qu'à l'aggraver le plus possible pour discréditer les gouvernants bourgeois. Au 15 avril, il manquait au gouvernement genevois une somme de 10 millions de francs suisses (quelque \$3,000,000) pour faire face à l'échéance d'un emprunt cantonal. Il y avait bien 14 millions d'impôts non payés à faire rentrer le plus tôt possible, et Nicole déclara dans une assemblée socialiste qu'il se faisait fort d'obtenir sans délai et sans perdre sa popularité ce que son prédécesseur bourgeois n'avait pas obtenu du contribuable récalcitrant. Cependant, la date de l'échéance approchait et l'on vit bientôt apparaître au ministère fédéral des finances, à Berne, des émissaires genevois qui venaient tâter le préteur éventuel, c'est-à-dire l'Etat, l'Etat bourgeois. A la même heure Nicole lui-même prononçait un discours incendiaire:

« Si je n'obtiens pas d'argent, rugissait-il, eh bien, je ne rembourserai pas l'emprunt, et les banquiers, cette vermine qu'on rembourserait d'une chiquenaude, verront baisser leurs actions. Si l'on ne nous donne pas les fonds nécessaires, je ne payerai pas les fonctionnaires qui nous dépèchent... Ce n'est pas Berne qui nous imposera sa loi ici. Genève est une république souveraine », etc.

Tel était le langage du chef du gouvernement genevois à la veille du jour où il vint lui-même à Berne solliciter l'aide financière de l'Etat. Est-il besoin de dire que le Conseil fédéral, tenu d'ailleurs à la plus stricte économie, ne se souciait pas du tout d'avancer des millions à un énergumène tel que Nicole? Il intervint toutefois pour sauver le canton de Genève de la faillite et c'est grâce à son entremise que Nicole obtint des grandes banques suisses et du cartel des banques cantonales les dix millions qu'il lui fallait. Le Conseil fédéral et les banques mirent cependant, celui-ci à sa garantie, celles-là à leur avance, les conditions qui leur semblaient indispensables pour empêcher l'énergumène Nicole de lapider les fonds prêtés.

On remarquera combien cette situation se rapproche de celle à laquelle le prototype du démagogue habile et famélique, Camillien Houde, nous fait assister à Montréal depuis quelques années: « Je marcherai sur Québec avec vingt mille chômeurs! » — « Je ferai sauter les banques, » etc., etc. Pour l'instant l'animal à l'air presque apprivoisé; mais attendez que son « crâne volcanique » entre en action.

Chose extraordinaire, d'ailleurs, le Nicole de Genève a sur sa photo la gueule de Houde. Le pif un peu moins abrupt, la gueule un peu moins vulgaire, le crâne un peu moins pointu, mais, quant au reste, un vrai sosie.

Olivar ASSELIN

La course aux armements

Chaque fois que l'on publie une nouvelle sur le réarmement des nations, on peut être assuré de n'y jamais voir figurer les chiffres budgétaires ou ceux des effectifs américains ou britanniques. On fait sur ce dernier chapitre un silence prudent, qui d'ailleurs ne trompe que le public peu au courant des réalités. Pour caractéristique que soit ce silence voulu des agences d'information anglo-saxonnes, il ne saurait faire oublier que le réarmement se poursuit à une cadence accélérée.

La France n'a pour ainsi dire pas touché à ses effectifs, et l'engagement de quelque soixante mille employés civils dans les services militaires ne saurait constituer une augmentation bien sensible de sa puissance militaire. La chose est si vraie que le cabinet Doumergue va prochainement rétablir le service militaire à un an et demi ou deux ans. Au point de vue du matériel, on note quelques améliorations, surtout dans l'artillerie. La flotte française a fait également de grands progrès. L'aviation reste la première en nombre, mais on peut douter de la qualité du matériel.

L'Allemagne est en pleine crise de réarmement. Sa flotte, sa flotte, son aviation se développent au point d'inquiéter tout le monde. Les crédits supplémentaires pour la défense nationale ont porté le budget de guerre à plus de \$500 millions, sans compter les crédits invisibles qui figurent à d'autres postes afin de permettre un camouflé presque parfait de l'état réel des armements. Nous avons déjà signalé, dans ces colonnes, l'effort accompli par le Reich pour sauver son matériel de guerre d'abord, pour le reconstituer sur des bases nouvelles ensuite. Cet effort a été énorme et s'est étendu à tous les domaines de la défense nationale.

L'artillerie a été renouvelée, ainsi que les petites armes (fusils, mitrailleuses, grenades, lance-bombes). Les chimistes du Reich ont poussé activement les travaux de recherches sur les gaz asphyxiants, et les bactériologistes ont même envisagé sérieusement une guerre de microbes; le génie maritime a créé le cuirassé de poche, qui est dans son domaine une splendide réplique du *Dreadnought* anglais; la flotte a révisé ses règlements et surtout sa technique et ses manœuvres; l'aviation se prépare et, lorsque l'effort sera entamé, il est probable que la flotte aérienne avancera à pas de géants; enfin l'état-major allemand procède à une instruction vigoureuse de toute la jeunesse du Reich.

On comprend bien qu'en face d'une menace aussi redoutable, la Pologne se soit décidée à porter ses effectifs à 370,000 hommes, en renforçant en même temps son matériel. Quand on est pris entre une Russie soviétique et une Allemagne naziste, le choix des moyens de défense est limité. Il

n'y a qu'une solution: armer. Et la Pologne arme. Inutile de dire que la Russie fait de même, et que son armée doit atteindre actuellement les trois quarts de million d'hommes sous les armes. Moscou craint une guerre avec le Japon qui, lui aussi, s'attendait à une attaque russe, renforce son armée, sa flotte et son aviation. Les effectifs nippons atteignent actuellement plus de 500,000 hommes de troupes actives.

Les petites nations ne peuvent rester indifférentes à la menace de guerre: la Belgique va fortifier ses frontières et la Suisse renouvelle son matériel d'artillerie. Elle va élever quelques positions d'arrêt du côté de la frontière allemande.

L'Italie travaille activement à développer l'armée, la flotte et l'aviation, et seul le mauvais état de ses finances publiques l'empêche de procéder à un armement de plus grande envergure.

Le monde entier prend part à la course aux armements. Les Etats-Unis ne sont pas les derniers dans cette voie, et ils font actuellement un très gros effort naval et aérien.

Il serait peut-être exagéré de penser que ce sont les fabricants d'armes qui ont provoqué cette course ruineuse. Le danger de guerre existe bel et bien, en dépit des dénégations intéressées des pacifistes et des bonzes de la S.D.N. Il existe parce que la Russie, comme l'Allemagne, ne peut résoudre ses difficultés intérieures que par une action extérieure de grande envergure. Le panslavisme et le pangermanisme seront responsables une fois de plus de la transformation du monde en camp armé.

André BOWMAN

Échos

JOSEPH SCHUBERT

Joseph Schubert, l'un des deux derniers descendants du célèbre compositeur, est mort à Batchka-Palanka, dans le Banat, où la famille de Schubert s'était installée il y a plus de cent ans. Franz Schubert était alors tombé dans la plus grande misère et, pour lui venir en aide, sa famille s'efforçait de populariser dans la colonie allemande de la région des chansons du grand compositeur. On a trouvé dans la maison du défunt des documents précieux. Le dernier descendant, son frère, vit actuellement comme chef d'orchestre en Argentine.

Outre la satisfaction que vous obtenez à fumer les cigarettes Roxy, « douces comme de la soie », chaque paquet contient des cartes « Mains de Bridge », échangeables pour de jolies primes de première qualité. Les cigarettes Roxy sont manufacturées par L. O. Grothé Limitée, maison canadienne et indépendante. (r-b)

Le reportage à sensation



— Dillinger est toujours à Chicago... Insult n'a pas encore été jugé... Pas de révolution en Amérique du Sud... Rien à dire... — Bah! époussete le serpent de mer; il y a au moins quinze jours qu'on n'en a pas parlé...

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

La rivalité anglo-japonaise.

La bataille engagée par le textile anglais, il y a un an et demi, contre les produits japonais, est arrivée à un point critique. La rivalité entre producteurs s'est accentuée ces derniers mois et se résout par une véritable déclaration de guerre économique. Les Britanniques crient au dumping et entendent protéger leurs marchés intérieurs et coloniaux. D'un trait de plume, M. Walter Runciman, président du Board of Trade, réduit de 50 pour 100 les contingents d'importations japonaises en Grande-Bretagne et dans les colonies.

La mesure est grave, car elle va provoquer des représailles. Elle risque, de plus, de ruiner le commerce de réexportation si important de Ceylan et surtout de Hong-Kong. Aussi ces deux colonies ont-elles vivement protesté contre la décision de Londres.

Quant aux dominions, ils sont un peu dans une situation analogue. Si le Canada peut se permettre de placer une surtaxe de 65 pour 100 sur les importations japonaises, au profit de quelques producteurs et au préjudice du public, l'Australie ne peut appliquer des mesures aussi radicales, en raison du vaste marché qu'elle possède au Japon, où elle écoule une bonne partie de sa laine et de son blé.

Il est bon de se souvenir que le Board of Trade ne cherche pas tellement à exclure les produits japonais du marché britannique que de marchander pour arriver à un accord raisonnable et au partage de zones économiques. Malheureusement, entre temps, le commerce international en souffrira.

D'ailleurs, le principe d'une guerre économique est toujours dangereux. C'est toujours sur le dos du consommateur que l'on poursuit ces rivalités. Et cela, au profit d'industries qui ne sont pas toujours viables, quand elles ne sont pas purement artificielles. — A. R. B.

L'enseignement de l'École des Hautes Études Commerciales, 635 avenue Viger, prépare au commerce, à la publicité, au journalisme. Complétera avantageusement les connaissances professionnelles de l'avocat et du notaire. Cours du jour, du soir et par correspondance. — Tél.: HA 6200. (r-a)

Faillites socialistes.

La faillite de la Banque belge du Travail, institution qu'il en coûtera 50 millions de francs pour renflouer, venait à peine de s'inscrire aux fastes du socialisme européen, que se produisait celle de la Coopérative de France, établissement du même genre où la petite épargne est, paraît-il, exposée à perdre quelque trois cents millions de francs (près de 20 millions de dollars au cours actuel). En France comme en Belgique, c'est un gouvernement « bourgeois » qui devra recueillir les pots cassés, car il n'entend pas vouloir se soustraire à ce devoir qui est à peine une obligation.

En des temps comme le nôtre, rien d'étonnant qu'une banque, ouverte ou bourgeoise, coopérative ou capitaliste, soit forcée de suspendre ses opérations. Tout ce qui ressort des faillites signalées plus haut, c'est que les remèdes que nous offre le socialisme pour la guérison de la crise actuelle seraient peut-être pires que le mal.

À Montréal même, il n'y a qu'à observer à l'oeuvre nos démagogues de l'Hôtel de Ville, pour voir quel régime ils nous donneraient s'ils n'étaient tenus en laisse par les banques bourgeoises. — OI. A.

Le point où l'on est d'accord. La France et l'Angleterre restent encore divisées sur la question des armements, mais les deux puissances sont d'accord sur un point: le danger naval allemand. La flotte de cuirassés de poche devient si dangereuse qu'il est urgent d'avis. La menace aérienne préoccupe plus spécialement les Britanniques, quoique pour le moment l'aviation germanique ne semble pas être

tout à fait prête à une attaque sérieuse contre la France ou l'Angleterre. Il n'en sera pas de même d'ici un an ou deux, si le gouvernement nazi met ses projets à exécution.

Actuellement, la réorganisation de la flotte allemande se révèle plus sérieuse encore que celle de la Reichswehr. C'est ce qui explique le désir de la France d'adopter à son tour le « Two-Power Standard » par rapport à l'Allemagne. Il est hors de doute que les cuirassés de poche, type Deutschland, déclinent presque automatiquement les cuirassés français, type Dunkerque. Inutile de dire que ce qui s'applique aux navires français vaut également pour les navires britanniques d'un certain tonnage; et c'est une des raisons pour lesquelles la presse anglaise réclame des constructions nouvelles, sur un ton de plus en plus vif. La course aux armements navals devient ainsi encore plus inévitable que la course aux armements militaires. Dans ce dernier domaine, les choses ne s'annoncent pas très bien. Paris ne peut accepter une supériorité de l'armée allemande, ce qui signifierait la guerre à brève échéance. De son côté, Londres fait pression sur Paris pour arriver à une limitation, sinon à une réduction, des armements.

Il ne faut cependant pas désespérer de voir l'Angleterre finir par se ranger, un jour ou l'autre, au point de vue français, lorsque la menace aérienne et navale allemande se sera davantage concrétisée.

A. R. B.

La coalition jaune en puissance.

Les nouvelles les plus importantes sont parfois noyées sous un flot de détails secondaires, dans lesquels on se trouve entièrement perdu. On en a encore un exemple dans les dépêches de la fin de la semaine traitant de la question d'Extrême-Orient. Sous un fatras de détails insignifiants, on découvre une nouvelle de première importance: celle d'une coalition jaune en puissance.

M. Hirota, ministre des Affaires étrangères du Japon, a fait savoir une fois de plus que son pays ne rétractait pas un mot de ses déclarations précédentes sur le principe de l'« Asie aux Asiatiques », et que Tokio éviterait de conférer avec les autres puissances sur le problème chinois. Le ministre a également renouvelé l'assurance que le Japon entendait maintenir l'ordre en Extrême-Orient et empêcher certaines nations de soutenir des factions turbulentes. Tout cela a son importance, certes, mais la petite remarque suivante en a davantage encore. M. Hirota a déclaré que l'agitation anti-japonaise était sur le point de cesser, et que des milieux chinois influents avaient fini par reconnaître l'utilité d'un accord véritable avec le Japon, plutôt qu'avec les puissances étrangères. Autrement dit, on est sur le chemin d'une coalition jaune en Extrême-Orient.

Evidemment, l'entente n'est pas encore complète. Mais elle le sera un jour ou l'autre, peut-être même plus tôt que les Américains ne semblent le croire... A. R. B.

Vous vivez trop vieux... si vous attendez un âge avancé sans avoir réussi à vous assurer un repos mérité, après le labeur de toute une vie.

La DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY, grâce à ses plans de pension et de rente appropriés à chaque cas particulier, peut vous garantir un revenu stable pour vos vieux jours. C'est aujourd'hui que vous devez y songer, et agir en conséquence. Tél.: HA 9277, ou écrire à 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Quand vous rencontrez une boisson en usage depuis plus de 250 ans, dites-vous qu'elle a du mérite. C'est le cas du genièvre (gin) de Kuyper. (r-c)

Les petites perfidies et sottises d'un maître de l'enseignement

Lundi soir dernier, à la réunion des anciens élèves du collège Sainte-Marie, le P. Paul Fontaine, s.j., a cru devoir défendre l'enseignement secondaire en montrant 1° que nos critiques sont injurieuses, 2° que l'institution dont il est le recteur « aura bientôt un enseignement parfait (on est modeste) des mathématiques et des sciences », 3° que le monopole de l'enseignement secondaire diffère du véritable monopole en ce qu'il repose sur l'abnégation du clergé; 4° que nous avons « oublié le point de vue moral » en recommandant aux humanistes de faire la part plus large à Rabelais et à Montaigne.

D'abord, nous avons toujours employé à l'égard de M. Arthur Maheux, qui nous loue presque sans réserves sous sa signature et nous blâme sans mélange sous l'anonymat, le ton dont il a lui-même usé à notre égard. Il nous suffirait pour le prouver de rappeler les balourdies qu'il écrivait il y a deux mois sur le compte de Georges Langlois. C'est d'ailleurs une ironie d'une qualité bien rare que ceux qui nous diffament devant leurs élèves jouent publiquement les persécutés. Nous ne mettons en cause ni le P. Fontaine ni son institution; mais si cette guerre déloyale va plus loin, nous demanderons humblement à l'Ordinaire la permission de citer ces clercs pusillanimes devant les tribunaux. D'autre part, il nous est revenu qu'une partie du clergé s'est attelée à la sale besogne de faire condamner notre journal. Petites gens! Mais croyez-vous l'autorité ecclésiastique assez peu sage pour supprimer un journal dont la doctrine morale repose sur les enseignements traditionnels de l'Eglise, la doctrine sociale sur la reconnaissance des droits familiaux, la doctrine politique sur l'écrasement du vote individuel, de l'impersonnalité néfaste des gouvernements démocratiques? Pensez-vous que le cardinal Villeneuve, ou Mgr Gauthier, hésiterait à choisir entre un catholicisme de chambre noire, où l'esprit marche à quatre pattes, et un catholicisme aéré, universel, qui sert l'intelligence et l'appuie? Nous ne sommes plus au temps, messieurs, où certains d'entre vous, bouffeux et brasseur de discorde, se plaignaient auprès de l'autorité diocésaine de ce qu'un maître de l'Université de Montréal inclinait ouvertement pour le transformisme. Nous ne sommes plus au temps où l'Ordre des jésuites chargeait un de ses Gascons volubiles de museler les partisans de l'uniformité des manuels scolaires, soit en les circonvenant, soit en les faisant traîner dans la boue par quelque sbire de la « bonne cause ».

Quand nous avons parlé du monopole de l'enseignement secondaire, nous entendions clairement une magistrature pratiquée sans concurrence. Il n'y a pas d'exemple qu'une institution humaine ait progressé sans la concurrence d'autres

institutions de même nature. Le P. Fontaine élude le fond de la question par une dialectique du chemin de velours. Dans le Canada français, le clergé dispense la culture secondaire, à l'exclusion de tout autre corps enseignant, depuis le jour maudit de la Confédération. Cette fausse sécurité a ramolli son enseignement, et nos critiques remplacent aujourd'hui la concurrence impossible et, d'ailleurs, nullement souhaitable, d'un enseignement laïc.

Reste la « moralité » de Rabelais et de Montaigne. Tout le monde sait que des chapitres entiers de *Pantagruel* et une forte partie des *Essais* peuvent être mis entre les mains de tout jeune homme d'intelligence moyenne. Le P. Fontaine a seulement cherché à piper un auditeur naïf et, par ricochet, la foule des braves gens qui n'y sont pas allés voir. Rabelais et Montaigne seraient d'ailleurs aussi censurables que Voltaire et les encyclopédistes (mais il n'en est rien), que le maître n'aurait qu'à les commenter avec prudence. Au besoin, le P. Joseph Paré, s.j., le diligent aumônier de l'A.C.J.C., vous « arrangerait » ça en cinq secs, comme il fit naguère pour *Athalie* et le *Médecin malgré lui* en substituant ses vers aux alexandrins de Racine. Ce n'est pas la mer à boire: on truque les chefs-d'oeuvre.

Voilà la « substantifique moelle » de cette défense de l'enseignement secondaire. Nous avons signalé la réforme du programme des études au collège Sainte-Marie avant même que le P. Fontaine en fit état devant ses anciens élèves. Mais si l'on espère nous garrotter par la diffamation, les menaces de censure et autres petites perfidies, on nous connaît bien mal: nous voulons la réforme de l'enseignement secondaire, et nous y travaillerons de toutes nos forces. Cet enseignement, nous le voulons français, pour que nos fils ne fassent plus dans la province de Québec le métier de bêtes de somme dont nos pères se sont contentés. A quel degré d'abdication certains éducateurs sont tombés, on en jugera par cette phrase du recteur de l'Université d'Ottawa que nous communiquons un correspondant: « Inutile de nous illusionner sur notre situation dans ce pays (sic). Nous sommes la minorité, et la majorité ne sent pas le besoin de communiquer avec nous dans notre langue. » C'est, sous une autre forme et avec un peu plus de lâcheté morale, le « *language of communications* » de M. Henri Bourassa et la langue de la mer-pretre de Wilfrid Laurier, ce diplômé de conservatoire d'éloquence passé subrepticement à la gloire. Soixante années de culture secondaire nous ont menés là.

Lucien PARIZEAU

P. S. — Demain samedi, un article plus élaboré de M. Olivar Asselin sur le même sujet. — L. P.

Nos banques en faillite

La révision de la loi des banques est pratiquement terminée. Des économistes et des banquiers ont défilé, pendant plusieurs semaines, devant la commission chargée de nous doter d'un nouveau système bancaire; il ressemblera comme un frère à l'ancien. L'enquête n'avait apparemment d'autre objet que d'établir la bonne volonté du gouvernement fédéral. Tout ce déploiement d'études et de témoignages aboutit à nous conserver un système bancaire excellent... pour les banquiers et les politiciens. Les gouvernements continueront, au cours des dix prochaines années, par l'entremise des banques, de drainer l'épargne populaire vers les villes, et d'y puiser à pleines mains. Comme cette louable entreprise s'exécute trop lentement au gré de notre emprunteur national, M. Bennett, on a fondé la Banque du Canada.

Dans notre pays, les banques seules, ou à peu près, dispensent le crédit. Dans les centres agricoles, la succursale d'une banque à charte remet au bureau-chef le plus clair des dépôts. L'Etat doit alors se mettre en quatre pour édifier un système quelconque de crédit agricole; le résultat est souvent médiocre. Il arrive, de plus, que l'Etat qui dispense réellement le crédit agricole, c'est le gouvernement provincial; mais l'Etat qui bénéficie du système bancaire, emprunte à tour de bras, et devrait rendre à l'agriculture les fonds

qu'indirectement il en reçoit, c'est le gouvernement fédéral.

Dans les villes, le petit commerçant, l'industriel qui commence, n'obtiennent pas en réalité du crédit, mot qui implique la confiance. Il leur faut présenter tellement de garanties de toute espèce pour emprunter quelques centaines de dollars, qu'ils préfèrent recourir à une société de prêts usuraires. Mais nos banques ne font point faillite; c'est tout ce qui importe aux électeurs, rarement avertis de leurs intérêts réels. Et notre peuple s'encroûte dans cette habitude bien démocratique: avoir toujours recours au gouvernement, l'unique dispensateur des biens de la terre, dont il est l'unique receveur.

Des entreprises moins considérables que nos banques à charte, dirigées par un conseil d'administration responsable et composé uniquement de véritables banquiers, rendraient plus de services au public. Mais nos banques seraient peut-être faillites, et les emprunts du gouvernement ne seraient point couverts dans les vingt-quatre heures.

Dollard DANSEREAU

Le genièvre (gin) de Kuyper fut le premier connu au Canada et il reste le favori de « nos gens ». C'est une boisson de gentleman, à prix populaire. (r-b)

Les sociétés savantes de France

Le Congrès des Sociétés savantes qui vient de se tenir à Paris au début du mois d'avril a été entendu comme chaque année des communications extrêmement diverses et pour la plupart infiniment intéressantes qui prouvent à quel point l'activité de ces sociétés demeure vivante et productive. C'est le 67e congrès des Sociétés savantes et ce chiffre seul atteste la vitalité de l'institution. Il n'est pas sans intérêt d'insister sur ce point car trop nombreux sont les gens enclins à penser que la centralisation française est nuisible à l'éclat et au développement des travaux individuels, accomplis par des personnalités privées, purs savants ou érudits qui ne sont pas entrés dans une université ou dans tout autre institution, mais qui, pour le simple amour du travail, mettent à la disposition de la branche scientifique qui les intéresse, leur savoir, leur temps et leurs ressources. C'est grâce à ces esprits studieux et désintéressés que la vie intellectuelle de la province française brille d'un éclat qu'il faut se garder de mépriser si l'on considère le sérieux et l'utilité des travaux accomplis ainsi en ordre dispersé.

Les Sociétés savantes sont précisément la réunion de ces hommes de science, de lettres ou d'art qui ont compris l'utilité de mettre en commun leurs efforts et de se communiquer les résultats de leurs recherches. A vrai dire les sociétés de ce genre proprement scientifiques sont relativement récentes si on les compare aux sociétés littéraires et artistiques dont l'origine peut être regardée comme extrêmement ancienne puisqu'on peut les rattacher aux Cours d'Amour ou aux vieilles académies de Joux floraux. Les Sociétés savantes les plus importantes ont leur siège à Paris et de là rayonnent sur la France.

Les Sociétés savantes ont un lien officiel dans le « Comité des Travaux Historiques et Scientifiques » qui siège au Ministère de l'Instruction Publique et qui organise le Congrès annuel des Sociétés Savantes.

Le Congrès cette année revêtait un caractère un peu solennel puisque l'on célébrait le centenaire de cet important comité. C'est en effet en 1834 que Guizot créa cette institution au Ministère de l'Instruction Publique. On sait quel souci de l'Histoire avait le célèbre ministre de Louis-Philippe : il comprenait la nécessité de recueillir et de contrôler les innombrables documents dispersés çà et là et desquels on peut tirer, après un sérieux examen critique, les parcelles de vérité qui finissent par constituer l'Histoire. Le Comité ainsi créé devait rechercher et publier des matériaux inédits qui pourraient prendre place dans la grande collection des « Documents inédits de l'Histoire de France » que venait de fonder Guizot. Depuis cette date ce Comité a évolué; il s'y est créé des subdivisions; et, depuis 1837, cinq comités indépendants rattachés aux classes de l'Institut de France. Les ministres de l'Instruction Publique qui se sont succédé depuis cette époque y ont accompli diverses réformes selon le caractère de leurs gouvernements, mais aussi en tenant compte des nouvelles méthodes que ces hommes souvent très distingués entendaient appliquer utilement. Citons quelques noms : Cousin (1848), Fortoul (1852), Rouland (1858), Jules Ferry (1882). L'organisation actuelle est réglée par un arrêté ministériel de mai 1883.

On comprend combien un organisme de ce genre peut être utile aux Sociétés savantes, pour leur donner sinon une direction autoritaire, du moins un encouragement incessant et même une salutaire impulsion.

A vrai dire quand le Comité fut créé, les Sociétés savantes avaient déjà été appelées à une collaboration entre elles. En juillet 1903 avait été réuni le premier Congrès scientifique français; un grand nombre de savants, de différentes nationalités, y assistèrent à Caen. Depuis cette époque les congrès se réunissent chaque année dans une ville désignée par le congrès de l'année précédente. Il comprend six sections : sciences naturelles; agriculture, commerce et industrie; science médicale; archéologie et histoire; philosophie, littérature et beaux-arts; sciences physiques et mathématiques. C'est depuis 1862 que le Congrès des Sociétés savantes proprement dit fonctionne régulièrement.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cet

article un compte rendu analytique du Congrès de cette année qui s'est ouvert à la Sorbonne le mardi 3 avril sous la présidence de M. Paul Fournier, membre de l'Institut, vice-président de la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques. M. Fournier remplaçait l'illustre juriste Charles Lyon-Caen, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques et président de la section, retenu loin des travaux par son grand âge. L'assistance comprenait de nombreux érudits et savants de France, pressés à se communiquer les résultats de leurs travaux. L'objet de ceux-ci est infiniment varié et nous ne pourrions en donner même une énumération forcément fastidieuse. On peut en comprendre la variété par ces quelques exemples pris au hasard : Monographie de Mila (Constantine); le magalénien à triangles scalènes; les enfants naturels devant la loi et la société sous l'ancien régime; la colonie de vacances de Suresnes; la relation de la question du blé et du pain avec les tendances modernes de commercialisation et d'industrialisation; Jean-Baptiste Dumas, savant et administrateur; les doctrines du collège de Lodève pendant la Révolution; histoire de l'introduction de la liturgie romaine au diocèse d'Arras en 1851; notes et documents sur la vie théâtrale à Marseille au XVIIIe siècle; de l'approfondissement de la couleur chez quelques hydrocarbures colorés; recherches sur les groupes sanguins chez les rongeurs; l'évaporation en Tunisie; le verglas à Clermont et en Puy-de-Dôme; potentiels d'ionisation des énergies de formation des molécules non polaires; sur un cas d'hérédité en mosaïque chez le maïs; la fièvre expérimentale; en marge de la géographie du cancer; les voyageurs du Sahara Occidental au XVIIIe siècle; dénomination des habitants, études toponymiques; la pirogue monoxyle découverte à Bayonne dans l'Adour, etc., etc.

C'est à dessein que nous citons tous ces sujets sans le moindre ordre, mais il va de soi que chacun d'eux se rattache à une des nombreuses sections du Congrès lequel embrasse à la fois la philologie, l'archéologie, les sciences économiques et sociales, l'histoire, les mathématiques, la zoologie, la physique, etc., etc.

Mais ce qu'il faut noter essentiellement c'est le sérieux caractère scientifique de toutes les communications qui ont été entendues pendant ces laborieuses journées. Ce caractère sérieux est d'ailleurs garanti en quelque sorte par la personnalité même des savants éminents qui ont présidé chacune des séances ou qui président les sections : professeurs en Sorbonne, membres de l'Institut de France, spécialistes réputés apportent là un concours désintéressé et ajoutent un relief nouveau à ces manifestations intellectuelles, auxquelles il faut attacher le plus grand prix.

Le Ministère de l'Education Nationale a exprimé le regret de ne pouvoir assister lui-même aux séances d'inauguration et de clôture et c'est en son nom que M. Dominique Parodi, inspecteur général de l'Instruction Publique, a résumé dans un remarquable discours l'oeuvre accomplie par le Congrès et patiemment poursuivie par les Sociétés Savantes. On voudrait citer ce discours ici s'il ne devait déborder notre cadre. L'orateur a insisté sur le caractère désintéressé de ces savants et de leurs travaux et sur les bénéfices considérables que la Science en peut retirer. Il a ajouté : « Des réunions comme les vôtres sont propres à maintenir la science aussi proche de la vie que possible... Une société savante n'est pas nécessairement un institut de science positive. La plupart d'entre vous ne prétendent pas aborder à d'amples théories ni à d'orgueilleuses synthèses; vous voulez le plus souvent élucider des questions particulières, résoudre des problèmes limités, réunir avant tout des faits exacts et bien contrôlés; vous profitez, et vous pratiquez, la rigueur à la fois et la modestie... » Et après avoir rendu hommage à ceux des savants français dont l'année écoulée avait vu le décès, le représentant du ministre a insisté sur les qualités nécessaires à la formation de cet esprit qui leur est commun, fait de générosité, au sens cartésien, et d'une ardeur passionnée pour la recherche du vrai, recherche qui ne peut se poursuivre que si on lui laisse son « climat » naturel, c'est-à-dire la liberté. C'est là rendre implicitement un hommage à la France elle-même.

La tribune du lecteur

Injustice, mensonge et lâcheté

Lettre ouverte au recteur de l'Université (sic) d'Ottawa.

Montréal, mercredi le 9 mai 1934

Révérend Père Marchand,

Vous vous souvenez peut-être d'avoir fait à la radio, le vingt-et-un décembre dernier, une causerie sur le bilinguisme. Je ne l'avais pas entendue et ce n'est que tout dernièrement, en feuilletant un vieux numéro de la *Rotonde*, que je lus votre texte. Ceci explique que j'arrive un peu tard avec mes commentaires.

Après avoir défini ce que vous entendiez par « bilinguisme », vous disiez avec emphase : « Pour nous, passons maintenant au second aspect du problème : le moyen, ou comme diraient les philosophes, le bilinguisme en fieri, ou plus simplement la pédagogie bilingue. C'est un système d'éducation dont le but est de faire arriver l'étudiant à la connaissance aussi parfaite que possible de sa langue maternelle tout en le faisant viser à la possession de la langue seconde, dans l'occurrence, l'anglaise, p. r. l'écrite correctement ! » Ceci dit, qui eût attendu du recteur d'une université (sic) qui se qualifie de bilingue par son prospectus ces paroles que vous prononciez quelques minutes plus tard : « Je n'ai ni le temps, ni surtout la compétence (!!!) de proposer et de discuter aujourd'hui le système d'enseignement qui doit nous conduire au but que nous voulons atteindre. » Très intrigué, je résolus de faire une petite enquête afin de découvrir le système que vous employez chez vous et que vous tenez tant à garder secret. Les choses que j'ai apprises, je m'en voudrais de ne pas les révéler aux lecteurs de l'*Ordre*. D'aucuns les trouveront fort réjouissantes.

donc ils finiront peut-être par obtenir quelques dédaigneux bienfaits.

« Inutile de nous illusionner sur notre situation en ce pays, disiez-vous. Nous sommes la minorité et la majorité ne se sent pas le besoin de communiquer avec nous dans notre langue. » Quand nos éducateurs parlent ainsi à Ottawa; je me demande comment s'étonner ensuite des sottises qu'écrivent les Cowar.

Gérard DAGENAIS

Montréal, le 2 mai 1934.

Monsieur Olivar Asselin, Directeur de l'Ordre, Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Je viens de lire avec un bien vif intérêt dans votre journal d'aujourd'hui l'article de l'un de vos rédacteurs sur « la libre concurrence ».

Rien de plus vrai que ses énoncés. L'Imperial Tobacco détient 80 pour 100 du commerce du tabac. Au moyen de compagnies subsidiaires, elle a sur le détail et sur le consommateur une emprise considérable. Les magasins Hyman, Liggitt, United Cigar, lui appartiennent. On y met en évidence ses produits et ceux de ses filiales : General Cigar Co. Ltd., Tuckett Tobacco Co. Ltd., Andrew Wilson & Co. Ltd., la Compagnie B. Houde, Punch Cigar Co. Ltd. Qu'arrive-t-il quand un consommateur demande dans un magasin « United Cigar » un produit de son choix que le Trust ne fabrique pas ? Le commis, se conformant aux instructions qu'il a reçues, lui offre gratuitement un produit de l'Imperial Tobacco ou de ses filiales, pour l'inciter à le demander dans la suite.

Passons à la question des étalages. Le marchand de tabac n'est plus maître chez lui. Il ne peut faire de réclame à d'autres produits que ceux de l'Imperial Tobacco et de ses filiales, car le Trust refuserait de l'approvisionner s'il agissait autrement. Le manufacturier indépendant, sans cesse sur le qui-vive, ne peut donc pas se faire de clientèle. Il se voit couper l'herbe sous le pied. Quand un marchand ne donne pas la préférence aux tabacs du Trust, les livreurs reçoivent l'ordre de ne pas lui montrer certains produits.

De plus, l'Imperial Tobacco dicte ses volontés à ceux qui cultivent le tabac, dont elle fixe elle-même le prix. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils travaillent à perte, pendant que le Trust fait à leur détriment des profits exagérés. Marchands et consommateurs sont donc à la merci de l'Imperial Tobacco. Si on ne met pas de frein à son emprise, si on ne prend pas les moyens de « restaurer la libre concurrence », quel sera demain le sort du manufacturier et du marchand indépendants ?

Si seulement on forçait certains témoins qui compareraient à Ottawa devant le comité chargé de l'enquête sur le commerce à raconter sous la foi du serment ce qu'ils savent de l'Imperial Tobacco, on apprendrait par quels procédés déloyaux cette compagnie essaie d'acculer à la faillite le commerce indépendant du tabac. Mais nos partis politiques, surtout celui qui gouverne à Ottawa, sont trop liés aux trusts pour le permettre. D'ailleurs, l'Imperial Tobacco n'est pas avare de son argent quand il s'agit de garnir la caisse électorale des deux partis. Si le public savait à quel point il est exploité par le trust du tabac, il exigerait du gouvernement une enquête complète sur cette question, il le forcerait à mettre fin aux tactiques déloyales de l'Imperial Tobacco.

Autrement, comment les fabricants indépendants — L. O. Groth Limitée, W. C. MacDonald Inc., Benson and Hedges Ltd., Rock City Tobacco Co. Ltd. — pourraient-ils conserver leur clientèle, continuer leurs efforts de résistance au trust du tabac ?

L'Imperial Tobacco, je l'ai dit plus haut, détient 80 pour 100 du commerce du tabac, grâce aux intermédiaires qu'elle manœuvre à son gré, et dont certains sont entièrement sous sa coupe : H. Fortier Limitée, de

Montréal, Scales and Roberts Ltd., de Toronto, Windsor et London, James Kirk Ltd., de Hamilton, John Erzinger Ltd., de Winnipeg. Elle intimide le marchand, elle cherche même à influencer le consommateur par des moyens de toute sorte, en particulier celui que j'ai signalé en parlant des « United Cigar Stores ». Elle bâillonne les grands quotidiens en leur donnant des annonces, elle ne recule devant aucun procédé déloyal pour faire la lutte au commerce indépendant, afin de tout accaparer à son profit.

J'ai foi en votre indépendance, en votre désir d'être utile au public, surtout à celui qui est incapable de se défendre. Je n'hésite pas à vous communiquer ces renseignements, assuré que vous en tirerez parti et que vous appuierez l'effort continué que nous faisons pour résister à l'Imperial Tobacco, conserver notre liberté et maintenir la libre concurrence. Merci.

Un marchand de tabac.

La constitution canadienne

Quand on veut se renseigner sur le droit public et constitutionnel du Canada, on s'étonne de l'absence d'ouvrages en langue française sur cette question. Ceux de langue anglaise sont loin d'être des modèles de clarté. Kennedy et Cameron, qui se sont intéressés surtout aux prérogatives de l'Etat fédéral, ne donnent dans leurs gros volumes que des compilations de textes législatifs et judiciaires. Leurs ouvrages ne jettent pas beaucoup de lumière sur le problème des conflits de juridiction entre les gouvernements central et provinciaux.

De 1868 à 1915, plusieurs lois organiques ont complété l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. La plus importante est sans contredit celle des subsides accordés aux provinces par le gouvernement d'Ottawa. Depuis la guerre, notre droit public a pris une orientation nouvelle : la centralisation des pouvoirs au profit de l'Etat fédéral.

Les arrêts de la Cour suprême et du Conseil privé du Roi sont une autre source importante de notre droit constitutionnel. Il y règne une telle confusion que ce ne serait pas une tâche facile d'y mettre un peu d'ordre et de clarté. Il existe, par exemple, une abondante jurisprudence sur une question qu'on a récemment soulevée à Ottawa : l'interprétation des clauses de notre constitution relatives à la paix, l'ordre et le bon gouvernement du pays. Elles sont tellement peu explicites qu'on ne sait pas à quoi s'en tenir et que l'Etat peut agir à sa guise. Etant donné cette confusion, il n'y a pas à s'étonner des difficultés qu'ont les provinces à faire respecter leurs prérogatives par le gouvernement central.

Notre droit public et constitutionnel, c'est un fait, a subi une évolution. A l'heure présente, il est nécessaire de faire le point. Ce n'est pas une mince besogne, tellement il y a de législations confuses à examiner. Voilà un sujet d'importance et d'actualité pour une thèse de doctorat en droit. Il est à souhaiter qu'il se trouve parmi nos étudiants un jeune homme assez courageux pour se mettre à cette tâche.

Jean-Marie NADEAU

L'exemple du budget britannique

L'Angleterre et la France prennent la tête des pays qui s'engagent dans la voie d'une reprise économique. Les journaux français et anglais nous apprennent comment les gouvernements de ces deux pays entendent redonner à la vie économique un cours plus normal.

La méthode n'a rien de compliqué. L'Etat n'a fait que commencer par le commencement. Il restreint ses dépenses les plus improductives et opère de courageux dégrèvements d'impôts à la base. Le petit contribuable, soulagé d'un fardeau trop lourd, peut se remettre à sa tâche de créer de l'épargne par son travail. Cette sage politique fiscale serait mal comprise si nos ministres diminuaient les feuilles d'impôts de pauvres gens comme, par exemple, certains directeurs de l'Imperial Tobacco, qui ne gagnent que la bagatelle de vingt-cinq mille dollars par année, sans compter des petits suppléments qui varient entre \$40,000 et \$45,000. Un impôt bien aménagé sur de pareils salaires rétablit l'égalité fiscale qui n'est, à l'encontre de l'égalité politique, qu'une égalité dans les rapports. En Angleterre, on n'hésite pas, depuis quelques années surtout, à faire des « gros » les meilleurs pourvoyeurs des finances publiques. Et ce n'est que justice.

M. Neville Chamberlain, même si on lui prête des préoccupations électorales, n'a pas hésité à soulager le menu fretin des contribuables. Ces économies de l'Etat et une plus équitable répartition des impôts n'ont pas empêché des sociétés commerciales comme l'Imperial Chemical Industries de présenter, cette année, un excellent rapport financier, l'I. C. I., qui est avec l'I. G. Farben allemande un des plus gros cartels de produits chimiques, détient la plus grande partie du capital de la société Canadian Industries Ltd. Elle est à la veille de s'emparer d'à peu près toutes les fabriques de produits chimiques des deux Amériques. Quoi qu'il en soit, la prospérité de ce cartel coïncide avec le relèvement des finances britanniques. Ce mouvement de reprise est d'ailleurs général en Angleterre. Le chômage qui sévit à l'état chronique depuis plusieurs années semble diminuer de façon appréciable.

Le budget anglais nous montre la meilleure voie d'une saine reprise économique : économies budgétaires, dégrèvements d'impôts et plus de justice fiscale. Il n'est pas de meilleure méthode que celle-là pour ranimer la circulation du crédit et laisser ce dernier se diriger de lui-même, normalement, vers les entreprises qui en ont le plus grand besoin, en particulier l'agriculture et les industries de base. Une plus grande circulation du crédit stimule le marché du travail et les affaires reprennent à un rythme satisfaisant. C'est l'exemple de la sagesse que nous donne le budget anglais. A nous d'en faire notre profit.

Jean-Marie NADEAU

Le public a l'impression que la maison J. D. Lemelmer ne vend que des instruments de musique. Nous tenons à lui faire savoir que depuis environ un an elle vend tout ce qui est nécessaire à l'aménagement d'une maison, tel que : meubles, tapis, réfrigérateurs électriques, poêles, etc. Cela vous valera de visiter son établissement, car elle vend meilleur marché qu'ailleurs. 510, est, rue S.-Catherine, Tél. : HA 8111.

Peine du talion

Puni par où il a péché. Telle est la saine doctrine dont le Tribunal d'Empire en Allemagne tend à faire la base de ses décisions judiciaires. Elle est froide comme la loi du talion. On sait assez qu'il avait été beaucoup question, ces temps derniers, de la stérilisation forcée au pays du Reich, mais il ne s'agissait là que de mesures hygiéniques tendant à paralyser l'hérédité chez certains malades. Mais voici qui est tout différent. Dorénavant, tout criminel condamné pour attentat aux mœurs pourra être légalement condamné à la castration pure et simple. Il est évident que le remède sera radical et que ce châtiement ne laissera plus au délinquant que des souvenirs et des regrets, mais jamais plus de tentation.

Les écrivains allemands au pas !

Le ministre de la propagande du Reich, M. Goebbels, a publié un décret d'après lequel aucun Allemand ne pourra plus faire de conférences à l'étranger sans son consentement exprès. L'orateur qui transgresserait cette disposition serait rayé de la chambre de culture (Kultur Kammer) et par suite ne pourrait plus rien publier par l'étranger ou par la parole en Allemagne et serait considéré comme suspect (unzuverlässig). Ainsi se trouve généralisée la mesure draconienne prise contre le comte Keyserling à l'occasion de son projet de conférence en Espagne.

Le décret est reproduit par l'Ecrivain, l'organe de l'Union des écrivains allemands, section de la chambre de culture.

Le même jour, Tristan avait plus de soufflé : quatre feuilles volantes assénées sur la tête de Pamphile à la façon dont les chanoines du Lutrin se bombardaient à coups d'in-folio. Pour avoir été donné du gros bout de l'épingle, ce rude coup provoquera peut-être une prompt réaction chez Pamphile :

Pamphile, alias Nemo, n'a pas plus de bon sens, pas plus d'esprit, qu'autrefois : Nemo dat quod non habet.

Attendons-nous à une nouvelle passe d'armes.

Mordu !

Sous un article de l'Action catholique où M. Eugène L'Heureux parle de coléoptères, T. P. écrit la Petite note suivante. On ne sait trop qui T. P. veut mordre, mais « cela n'a aucune espèce d'importance ».

Il était une fois un journaliste plein de mordant. Chaque jour devant lui apporter l'occasion de mordre quelqu'un ou quelque chose. Son choix n'était pas toujours facile, car on lui interdisait parfois de croquer ses voisins. Il se représentait en sautant sur les Russes, les Mexicains, les Européens de tous poils.

Un certain journal de Montréal nous rappelle ce journaliste. Son rédacteur veut faire voir qu'il a du caractère, qu'il est vigoureux. Lorsque le choix de ses victimes est trop difficile à faire, il se reprend en tombant sur le dos de la « bonne presse ».

Nous ne savons pas pourquoi, mais cela n'a aucune espèce d'importance.

« Aucune espèce d'importance... Mais alors pourquoi ces vingt lignes, cher ami ? »

Georges LANGLOIS

Docteur Thérèse Asselin, chirurgien-dentiste, 6064, avenue du Parc, près rue Laurier. A son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. : DO 3087.

REVUE DE LA PRESSE

« The unprogressive Quebec »

A l'occasion des prochaines élections provinciales de l'Ontario, la *Patrie* reprend et commente une comparaison, faite par un journal ontarien, entre l'état financier de cette province et celui de la nôtre : de 1896 à 1932, la dette du Québec a passé de \$32,207,058 à \$108,188,700, alors que, dans le même temps, celle de l'Ontario, qui était de \$33,644, a atteint \$577,705,000. Si l'on suit en détail l'accroissement des deux dettes, on constate que celui de la dette ontarienne a été constant, tandis que celui de la dette québécoise a été retardé à plusieurs reprises par des amortissements. Ce qui permet à la *Patrie* d'écrire très justement :

« Avant la crise économique, nos voisins affectaient de voir dans la rapide progression de leur dette publique une manifestation de leur esprit d'entreprise. Avec les mêmes lunettes, la province de Québec leur paraissait, par contraste, puérilement et arriérée. Le chemin de fer du Téléscandinave, l'établissement de l'électricité, l'électrification des campagnes, il n'était d'entreprise dont le gouvernement d'Ontario ne fût prêt à tenter l'aventure. C'était des entreprises séduisantes, et l'on fermait les yeux sur les risques. »

Une grosse dette pèse lourdement sur une administration dont les revenus sont affectés par une période de dépression. Le *Globe* souligne par exemple que les ressources ont manqué au gouvernement d'Ontario pour alimenter normalement le fonds d'amortissement. En 1930 et en 1931, il a seulement pu appliquer à cette fin \$60,285 et \$28,175, sommes dérisoires pour un endettement de 500 millions. Les mêmes années, pourtant, fait observer le *Globe*, le Québec, « the unprogressive », appliquait au rachat de sa dette \$1,078,893 et \$1,104,277.

Malgré son torpisme, la province d'Ontario s'est engagée à fond de train dans la voie de l'étatisation. On voit où cela est en train de la conduire. Le jour n'est pas si éloigné qu'on pourrait le croire où cette province, comme celles de l'Ouest, ne pourra plus retirer de ses impôts, accrus jusqu'à la limite, les revenus nécessaires pour payer les amortissements de sa dette et les frais d'une administration alourdie de multiples entreprises industrielles et commerciales nourries de déficits.

Beau sujet de méditation pour ceux qui seraient tentés de lancer notre province dans des entreprises d'étatisation analogues à celles qui ont conduit d'autres provinces et d'autres pays à deux doigts de la faillite. Et quand l'une après l'autre, toutes les provinces se seront tournées vers la Confédération pour lui demander leur salut, le capot de sauvetage ne verra pas longtemps. Ceux qui font des objections d'ordre économique à la séparation du Québec du reste de la Confédération se rendront compte alors que notre salut économique dépend, autant que notre salut politique, de notre sortie de cet édifice chancelant qui menace de nous entraîner dans sa ruine prochaine. Delenda Carthago !

L'école démocratique

La Chose du Temps de H. G., dans le *Canada* de mercredi, sur la démocratisation de l'école pour sauver la démocratie, vaut d'être citée en entier dans un journal qui a entrepris le procès de notre système d'enseignement, mais qui considère la démocratisation comme la cause principale du désordre actuel.

Un écrivain anglais affirmait, il y a

quelques jours dans un quotidien de Londres qu'il importe grandement d'intéresser le peuple aux affaires de l'Etat et, par là, de sauvegarder la démocratie. Nous voyons bien en effet, ici comme en Angleterre, que l'ignorance et l'indifférence de la masse en ce qui concerne les actes des gouvernements sont les vrais obstacles au progrès de notre régime. Il est donc à souhaiter que l'on essaie d'éveiller la conscience du peuple à l'obligation de surveiller ses intérêts, mais nous croyons que cette action doit surtout s'exercer sur l'esprit des enfants.

La démocratie a créé l'école pour tous; elle n'a pas encore su créer l'école démocratique. Nous entendons par là l'école qui instruirait l'enfance des avantages du régime démocratique et lui inspirerait un profond sentiment d'horreur pour toutes les tyrannies. Elle ferait voir aux enfants comment ils sont libres et les déterminerait à le demeurer.

Il semble que la pédagogie américaine évolue en ce sens, mais, sauf erreur, il n'en est pas encore question chez nous. On ferait bien d'y réfléchir, car il ne suffit pas de mettre les enfants en position de se débrouiller dans un état idéal. Il faut qu'ils se rendent compte avant de quitter l'école de ce qu'est la démocratie, qu'ils en perçoivent clairement les bienfaits et non moins les devoirs. Aucun homme libre ne devrait ignorer à quinze ans que sa liberté ou sa mise en esclavage dépend de lui-même, de l'intérêt, plus ou moins grand qu'il prend à la chose publique.

Lorsque les pays démocratiques auront réussi à démocratiser l'instruction du peuple, lorsqu'ils se seront débarrassés de l'esprit et des routines de l'ère monarchique qui se rencontrent trop souvent dans des milieux prétendus démocratiques, lorsque les enfants auront conscience de la difficulté de reconquérir les libertés une fois qu'on les a perdues, il y a tout à parier que les démocraties changeront d'allure.

Les gouvernements bolchéviste, fasciste et naziste ont compris que les transformations sociales ne peuvent s'effectuer que par l'instruction des enfants. Ces maîtres de la propagande inculquent aux jeunes générations la volonté de leurs idées et la

soumission à la servitude. Ils font des petits gars de Russie, d'Italie et d'Allemagne des esclaves contents. Pourquoi les gouvernements démocratiques ne feraient-ils pas des petits garçons et des petites filles qu'ils administrent des êtres contents de leur liberté et décidés à se sacrifier quand il le faut pour rester libre ?

Je commence à avoir un faible espoir de convertir mon ami H. G. aux idées de l'Ordre sur la démocratie tout à fait le loisir de constater les bienfaits à l'Hôtel-de-Ville de Montréal aussi bien qu'au Parlement d'Ottawa : son bloc-note est une admission de la faillite de la démocratie qui n'a pas réussi, en cent cinquante ans, à éveiller la conscience du peuple à l'obligation de surveiller ses intérêts. Pour H. G., la dernière ressource de la démocratie, c'est d'endoctriner les enfants. Les grands-prêtres de l'idéal démocratique, en France, n'ont pourtant pas manqué, sous la Troisième République, à ce devoir d'endoctriner les enfants, surtout à l'école primaire ; on voit ce que cela donne.

H. G. veut instruire l'enfance des avantages du régime démocratique. Ce sont ceux qui font partie de « la république des camarades », comme l'a écrit un républicain notoire. Or le « peuple » lui-même, malgré sa bonne foi aveugle dans les institutions démocratiques, commence à mesurer l'étendue de la bagatelle à laquelle se sont livrés, à ses dépens, les « camarades » mieux instruits que lui des avantages du régime. Que sera-ce quand tous les enfants de la prochaine génération connaîtront et ces avantages et les moyens de se les procurer ? Alors, nous serons mûrs pour « toutes les tyrannies », malgré le « profond sentiment d'horreur » que nous en aura inspiré l'école démocratique de H. G.

Mais, au fait, ne l'avons-nous pas, l'école démocratique ? L'école, telle qu'elle existe actuellement chez nous, n'a-t-elle pas

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

La crise en Belgique

Régions dévastées

La crise, qui persiste bel et bien, encore que l'on ait brûlé l'effigie quant et quant — la crise dont on nous annonce encore une fois la fin, sous prétexte que la laine a remonté de 25 p.c. — le spectacle de la crise, dans toute sa désolation...

Où cela ? Pas à Bruxelles, bien sûr, ni à Anvers, ni même à Gand ni à Liège. Lorsque la vie se retire d'un grand corps, ce sont les centres musculaires qui se refroidissent les derniers. Et sans doute, la vue des cafés de Bruxelles vides de clientèle, celui des parterres de théâtres saignants de tout le velours amarante de leurs stalles vides, le coup d'œil même de certains magasins d'alimentation, naguère bondés, aujourd'hui silencieux comme un bazar oriental en plein midi, tout cela n'est pas sans attrister le promeneur. Pourtant, dans une ville comme Bruxelles ou Anvers, il y a encore de la richesse, de brillantes toilettes, des autos surtout — car il semble que ce luxe là soit le dernier auquel l'on renonce. Et ainsi la déché, sensible sans conteste la nuit, faite de fêtards chics et de soupçons ébriés, est moins perceptible le jour. Mais en province, et tout particulièrement à Charleroi et à Mons, le marasme est navrant.

Un de nos amis, Montois d'origine, qui revient rarement visiter sa petite ville, nous disait hier sa stupeur à la vue de la Grand-Place, un vendredi après-midi, à l'heure où jadis le marché battait son plein. Plus un chat. Ou pour mieux dire, une cinquantaine d'agriculteurs consternés, causant à voix basse. Ça et là, quelques camelots, entourés de curieux, essayent en vain de liquider des « invers » ingénieuses et inutilisables; les cafés sont plus déserts qu'une église de Beauce un jour de moisson. Dans tous les endroits publics, mobilier et décor font « pauvre » lugubrement.

Le Borinage

Dans le Borinage, c'est pis encore. Là, c'est la faim, ce qui revient au même, des gens ayant peur de la faim. Il n'est pas rare de voir les tramways envahis par des bandes d'ouvriers qui assurement ne commentent aucun dégat et même acquiescent le montant de leurs tickets, mais qui entonnent inlassablement, sur un rythme de cantiques, des complaintes sur le capitalisme, les banquiers, les riches gorgés d'or et quelques autres topos dont les auteurs n'ont évidemment pas attrapé la ménagère des chansonniers, mais qui n'en sont pas moins dignes d'attention, car ils sont un signe de l'irritation latente couvant en cette foule. Dans les régions les plus touchées, comme l'ouest de Mons, on a l'impression très nette, à dénombrer les chômeurs rôdant un peu partout et dévisageant l'étranger, le « capiau boule », de ces froids et lourds regards que Vallès avait déjà notés il y a trois quarts de siècle, on a l'impression très nette que cette force d'hommes, désadaptée par la crise, ne se réadaptera pas, et que la plaie sociale et morale ouverte là est pour ainsi dire incurable.

Les dé... brouillards

Parmi tous ces inoccupés involontaires, dont l'allocation de chômage atteint de dix-sept à dix-huit francs en moyenne, ce qui, pour soutenir une famille est insuffisant, il y a ça et là des individualistes, animés de l'esprit d'entreprise, qui pratiquent le système D, s'en tirent assez galamment. Tel ouvrier de fabrique est cordonnier, sa journée finie, ou coiffeur ou bedeau ou fossoyeur ou jardinier, que savons-nous encore ? Le Wallon a la manie d'exercer plusieurs métiers à la fois. Ces cumulards trouvent moyen de bricoler entre les heures de contrôle, et vivent. Ils ont le plus profond mépris pour les chômeurs intégraux et loyaux — sans se rendre compte que dans un bourg de mille âmes, il n'y a place que pour un bouffon ou deux, et pour un nombre également restreint d'artistes capillaires, de bedeaux et de seigneurs de chiens...

L'ami qui nous parlait de cet état de chose, nous racontait que récemment il s'était trouvé dans un tramway de la région boraine, au milieu d'une bande de pro-

létaires chantant — sans provocation d'ailleurs — des couplets incendiaires. En face de notre ami un quidam, d'origine visible-ment ouvrière lui aussi, mais vêtu en petit bourgeois, contemplant ce spectacle avec dégoût.

Enfin le quidam ouvrit la bouche prudemment, et lorsque la chorale rouge eut quitté la plate-forme :

— Ce sont des vauriens, Monsieur, opinait-il, ils n'ont qu'à se débrouiller !

Et comme notre ami le regardait d'un air interrogateur :

— Tel que vous me voyez, moi aussi je suis chômeur. J'étais petit employé d'usine. Je me suis placé comme valet de chambre dans les Flandres. Qu'ils fassent comme moi !

Mais notre ami perdit son temps et ses peines à s'efforcer de faire comprendre à ce brave homme que les barons flamands, avec la meilleure volonté du monde, ne peuvent pas utiliser vingt-cinq mille valets de chambre...

Economie

En attendant de retrouver le demi bock et le bifteack de cheval qui leurs sont chers, ces braves gens parlent non pas seulement de politique, ce qui n'aurait rien d'étonnant, mais d'économie politique. Le cours du dollar, l'histoire du café qu'on a brûlé au Brésil, le Dnieprostroi, le plan De Man et le plan quinquennal, les problèmes de la main-d'œuvre en Indo-Chine, la question du Pacifique et des importations japonaises : rien de cela, grâce à leur journal, ne les laisse indifférents.

Et sans doute qu'ils n'y pigent guère plus que le dindon de la fable, mais ça leur apprend toujours, en attendant mieux, un peu de géographie et d'éthnologie.

Ainsi rencontre-t-on parfois, dans nos campagnes quelque paysan octogénaire, survivant des luttes pour la liberté de pensée qui sait ce que c'est que l'Inquisition, le Syllabus, l'encyclique « Quantacura » et quelques autres gentillesse théologiques...

(Pourquoi pas ?)

Pour le théâtre

On aime le théâtre en Allemagne et l'on fait tout ce que l'on peut pour aider à son existence.

A Dresde, les chemins de fer accordent, à présent, une réduction de prix aux voyageurs des environs qui se rendent au théâtre.

Ils ont à payer le prix entier pour le voyage d'aller mais, pour le retour, ils obtiennent une réduction de 60 % en montrant un visa spécial pourvu du cachet du théâtre, à condition, toutefois, de reprendre le train avant une heure du matin.

Les dix-huit ans d'expérience de M. O. Néard, Jolietto spécialiste pour embellissement de parcs, jardins, parterres, vous assurent un travail soigné et réussi. (r-e)

Servir n'est pas soviétique

Ainsi pense la servante de M. Staline, le chef de l'Etat soviétique. Si l'on en croit l'ingénieur américain Cooper qui, lorsqu'il présida à la construction du « Dnieprostroi », fut l'hôte du dictateur moscovite, cette fille se bornait à apporter les plats sur le coin de la table et disparaissait, laissant à son maître le soin de découper et de faire le service.

Le maître actuel de la Russie a trouvé son maître dans cette servante, laquelle, depuis trois ans, le sert, si l'on peut dire ainsi...

Il est vrai que c'est une servante qui fait ses études à l'Université et qui croit déchoir en servant complètement un homme, même chef d'Etat !

Le gouvernement de M. Doumergue

Les bonnes intentions, les résultats et le point faible

M. Doumergue sait parler à l'opinion publique. Son discours radiodiffusé de samedi soir, si simple, si franc, si manifestement sincère était bien fait pour convaincre les auditeurs de bonne foi. Les socialistes et les radicaux-socialistes le traitent de dictateur. Tout ce qu'il y a de dictatorial dans son cas (si l'on peut dire), c'est le fait qu'il a obtenu du Parlement, le plus régulièrement du monde, des pouvoirs spéciaux, limités dans le temps et dans leur objet, pour remettre en état les finances que l'esprit de parti avait désorganisé et dans lesquelles personne ne s'était montré capable de rétablir l'ordre et l'économie. La mauvaise foi de ceux qui lui reprochent le rôle qu'il a assumé est évidente. Ce sont des gens qui n'ont précisément aucun sens de la liberté et qui avaient rêvé d'instaurer une jolie petite dictature d'extrême-gauche. Ils regrettent de n'avoir pas pu achever leur œuvre destructrice.

L'irritation de ces mécontents est grande de voir le chef de gouvernement subordonner tout à l'intérêt national. A cet égard, la différence même de langage est frappante. M. Doumergue — grande audace aux yeux de certains politiciens — osa parler de la France et invita tous ses concitoyens à ne se placer qu'au point de vue des grands intérêts généraux. Les passages suivants de son discours sont caractéristiques :

« Je ne cesserais de le répéter, l'anarchie conduit à la guerre civile et la guerre civile à l'invasion étrangère. De l'une et de l'autre, je veux empêcher tout ce qui me reste de force à préserver la France... La France ne veut ni dominer, ni déchoir, ni s'abandonner... C'est cette France, mes amis, que je mets au-dessus de tout, à qui je me sacrifierais s'il le fallait... Je demande à tous les Français d'oublier leurs querelles et leurs divisions anciennes. Oubliez tout cela. Croyez-moi et entendez mon appel. Les Français qui combattent aujourd'hui pour autre chose que pour l'union nationale trahissent à la fois leurs intérêts personnels et les intérêts de leur pays. »

Je n'ai pas pu résister à la tentation de faire cette citation. Par cet appel, M. Doumergue se rattache à la lignée de tous ceux qui, dans les périodes de crise, sont intervenus pour le salut du pays. Ainsi s'exprimait, par exemple, Jeanne d'Arc, alors que la France envahie était intérieurement déchirée, Henri IV à l'époque de la Ligue, il ne s'agit pas de mettre M. Doumergue sur le même piédestal que la Bonne Lorraine ou le Béarnais. Mais c'est justice de dire qu'actuellement c'est leur exemple qui l'inspire, cela exaspère tous les amateurs de guerre civile et tous les chefs de bandes. Un tel langage leur est absolument étranger. Pour eux, l'intérêt électoral des factions auxquelles ils appartiennent prime tout. On dirait qu'en parlant de l'intérêt national et en prononçant à plusieurs reprises le nom de la France, M. Doumergue leur fait une injure personnelle. En effet, c'est un peu choquant pour des hommes qui ne comprennent guère que l'intérêt de parti et qui — c'est un fait bien souvent observé — ne disent jamais dans leurs discours que « ce pays » quand ils doivent faire allusion à la France, comme si son nom leur restait dans le gosier.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que louer le président du conseil pour ses sentiments généraux et aussi pour les résultats déjà obtenus. Ces résultats sont incontestables sur deux terrains, celui des finances et celui des affaires extérieures.

Pour les finances, les effets des mesures prises pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire se sont déjà fait sentir, comme M. Germain Martin l'a signalé dans un exposé d'ensemble. Ce n'est qu'un commencement, mais ce début est encourageant. Il est évident que les dispositions arrêtées par les décrets-lois demanderont

des mises au point, car elles ont été déclinées à la hâte et comportent quelques injustices. Mais, dans l'ensemble, elles permettent d'entrevoir la restauration financière.

De même, pour la politique extérieure, il y a un redressement certain, marqué, d'une façon très nette, par la note du 17 avril. Ici aussi, ce n'est qu'une préface qui devra être complétée, mais il ne paraît pas qu'on puisse avoir de doute à ce sujet. Il y a malheureusement un domaine où aucune satisfaction n'a été obtenue, c'est celui de la justice. A cet égard la déception est grande et l'on a remarqué, non sans une certaine inquiétude que M. Doumergue n'a fait samedi aucune allusion à ces affaires dont il avait parlé sur un ton grave, en promettant des résultats, dans son précédent discours radiodiffusé. Les politiciens compromis dans les histoires de Stavisky ne sont pas encore poursuivis. Aucun progrès n'a été accompli dans la recherche des assassins du conseiller Prince, ce qui détermine les gens intéressés à ce que la lumière ne soit jamais faite à reprendre la thèse insoutenable du suicide.

A ce propos, on peut dire qu'il y a une faute gouvernementale. Manifestement le trop fameux inspecteur Bonny, de la Sûreté générale, a tout brouillé dans la mesure où il le pouvait et a agité la justice sur de fausses pistes. C'est un scandale d'autant plus grand, que ce personnage s'est déjà livré à une extraordinaire comédie pour la livraison des talons de chèques, qui étaient entre les mains de M. Romagnin, un bandit avec lequel il a eu toutes sortes d'accointances et auquel il a fait verser sur les fonds secrets une forte somme. Or, la police dépend directement du gouvernement, qui est responsable de tous ces agissements et qui, puisqu'il veut la lumière, doit y mettre fin sans tarder.

La volonté de justice de M. Doumergue ne fait pas le moindre doute. Mais on commence à déclarer de toutes parts que, vu la tournure que prennent les choses, on n'en saurait dire autant du ministre de l'intérieur, responsable de la police. C'est pourquoi, si rien n'est fait pour modifier cette situation qui alarme et attriste les honnêtes gens, il faut s'attendre à une énergique campagne contre M. Albert Sarraut, campagne que la continuation de l'état de choses actuel justifierait.

On exprime de tout côté l'espoir que M. Doumergue exercera bientôt à cet égard son autorité. Il ne peut pas décevoir l'espoir de justice qui a été placé en lui. Ce sont souvent par les fautes de leurs collaborateurs, s'ils ne les surveillent pas, que les chefs les meilleurs perdent leur popularité. On souhaite évidemment que ce ne soit pas le cas dans la circonstance. Mais il est certain qu'il y a là un point faible pour le gouvernement. Le succès de son œuvre dépend essentiellement de ce qu'il saura faire pour châtier les coupables, rétablir la justice et épurer la police. Il ne peut pas oublier que c'est l'indignation causée par l'affaire Stavisky qui l'a porté au pouvoir.

P. B.

(Journal de Genève)

La voix de la raison

A la suite des derniers incidents qui se sont produits aux Cortès, on a décidé d'installer dans la salle des séances une sonnette de grandes dimensions, spécialement conçue pour pouvoir étouffer les vociférations du public. Le son de cette cloche serait tellement désagréable que les députés préféreraient se taira ou sortir, quitte à se « pugiler » dans les couloirs.

En être réduit à de telles inventions, n'est-ce pas la condamnation du parlementarisme actuel ?

Riposte du Japon aux Etats-Unis

Un événement d'une portée incalculable pour le moment, mais qui ne saurait surprendre les gens avertis, vient de se produire en Extrême-Orient : le Japon proclame à la face de l'univers une doctrine de Monroe asiatique et se déclare le protecteur de la Chine.

Que signifie cet acte ? C'est avant tout, un solennel avertissement à ces puissances qui ne cessent d'intriguer en Chine, d'y entretenir l'anarchie, la guerre civile, en soutenant et même en armant un clan politique, celui de Nankin, dont la malfeasance n'est plus à démontrer. Elle est si réelle même que des millions de Chinois ont fui leur patrie, ces dernières années, ont émigré vers le Nord, en Mandchourie, ou vers le Sud, dans les colonies étrangères. Quant au sort de la masse paysanne, il est poignant : elle a tant souffert, cette masse, depuis vingt ans, qu'elle est encore si spoliée et même massacrée trop souvent, qu'elle va grossir les rangs des bolchevistes chinois qui lui offrent le pain ou le riz quotidien.

En 1932, le Japon, lors du conflit qui éclata à Shanghai entre lui et les troupes de Canton, proposa aux puissances une action commune pour rétablir l'ordre en Chine, mettre fin à la guerre civile, donc aux terribles souffrances des masses, dont personne jusque-là ne s'était jamais préoccupé, pas même la S. D. N. qui, au contraire, a toujours montré une étrange ardeur à défendre les tyrans de Nankin. Elle n'a même pas protesté, la S. D. N., lorsque des hommes, des femmes de notre race en nombre élevé ont été mis à mort dans d'indiscrètes tortures et souillures. Elle a feint d'ignorer la guerre civile, la bolchevisation de la jeunesse et d'une partie importante de la classe paysanne chinoise. Elle n'a pas voulu voir les ruines qui s'accumulent partout sur l'immense terre de Chine et elle a bouché ses oreilles à la clameur d'angoisse des masses. D'où le chaos présent et les complications qui en surgissent.

Mais j'en reviens à la proposition du Japon, si naturelle et si humaine : aucune puissance n'y répondit. C'est que les Etats-Unis veillaient, émirent un veto : la France et l'Angleterre s'inclinèrent. De même, à Genève, en 1933, Washington exigea la condamnation du Japon, visant ainsi à l'isoler et, par suite, à consolider son empire sur le clan politique de Nankin qui est sa chose, sa « gens ». Et Paul-Boncour se rangea du côté de l'anarchie *kuo ming tang*, qu'il qualifie « démocratie » !

Continuant sa politique risquée, l'Amérique va jusqu'à créer des usines en Chine pour fournir progressive de milliers d'avions militaires destinés à Nankin. C'est donc Washington qui s'empresse d'équiper une faction politique avec un terrible engin de destruction, redoutable surtout pour le Japon avec ses grandes cités. C'est l'Amérique favorisant ainsi la guerre civile non moins que la guerre étrangère, donnant ainsi raison à ceux qui pensent que son objectif, en armant Nankin, est d'utiliser la Chine contre le Japon avec, en plus, le renfort soviétique, car il n'y a aucun doute que l'accord récent entre Moscou et Washington ne constitue un pacte d'agression déguisé. Bref, Moscou et Nankin au service des Etats-Unis pour la domination du Pacifique et de la Chine.

Le Japon, toujours conciliant, a tenté, le mois dernier, un rapprochement avec Washington, mais la réponse a été décevante : M. Roosevelt ne semble pas comprendre à quelle tragique mêlée il conduit les peuples. Or, le Japon, lui, voit l'Angleterre précipiter l'armement de sa base navale de Singapour; il voit la France négocier avec les Soviets. Il se rend compte aussi qu'en cas de conflit avec la Russie, en plus des hordes de Nankin, l'armée rouge chinoise, organisée par Moscou, coopérerait aussitôt avec l'armée soviétique de Sibirie.

Donc, qu'on songe à l'énormité des forces qui pourraient être mobilisées contre le Japon avec cadres russes et américains. C'est bien un cercle mortel qui se resserre autour du Japon : c'est son existence même,

qui est menacée et non moins la paix du monde. Aussi, sonne-t-il l'alarme, dénonce-t-il l'apparition à nouveau du spectre de la guerre. Mais bannissant les formules hypocrites d'une certaine diplomatie, il se dresse devant les fauteurs de guerre et entend, par des actes, si c'est nécessaire, limiter leur malfeasance.

Mais pourquoi donc de grandes nations, veulent-elles malement à ce vaillant peuple japonais qui a tant de peine à s'assurer le pain quotidien ?

(Figaro) Dr A. LEGENDRE

Civilité puérile et honnête

Une communication officielle du canton de Zurich nous informe de la décision suivante : le Conseil d'Etat et tous ses fonctionnaires renoncent à l'emploi des formules de politesse dans la correspondance et prient les particuliers d'en faire autant à leur endroit. Désormais quand vous entendrez quelqu'un dire : « Je vous apprendrai à être poli, moi ! » cela signifiera précisément qu'il faut bien vous garder de le paraître.

On comprend assez bien que les fonctionnaires hésitent à écrire aux gens qui recourent à eux : « Monsieur, je suis votre très humble et très obéissant serviteur », parce que les contribuables pousseront l'audace jusqu'à croire que cette formule correspond à la réalité. Mais, tout de même, ne trouvez-vous pas que la décision du gouvernement zuricois stigmatise nettement une époque qui n'est plus l'âge du mufle mais tend à devenir celui de la mufferie ?

La politesse ? Du temps perdu. Notez que nous avions déjà trouvé le moyen de la réléguer à la fin des lettres, comme une cousine pauvre. Pourtant on lui laissait encore sa petite place. On refusait stérilement à un solliciteur le service qu'il demandait, mais on le priait d'agréer l'expression d'un affectueux dévouement. On informait un correspondant que l'on ne voulait avoir nulle affaire avec lui ; pourtant on le priait un extrême de trouver les assurances d'une considération bien distinguée. C'était peu de chose et cependant quelque chose : une petite détente éphémère, un imperceptible mouvement de cordialité. Formule, je le veux bien ; contre-vérité, si vous voulez ; mais qui laissait entendre qu'au-dessus des intérêts particuliers, des egoïsmes, des rancunes, une vague sympathie unit les hommes, une légère conscience de leur solidarité, un petit rayon de soleil...

Ce petit rayon de soleil va rejoindre les vieilles lunes. « La politesse, disait La Bruyère, n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne du moins les apparences, et fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement. » Hé oui ! et c'est fort bien ainsi, car l'homme intérieurement fini par ressembler à l'image que le monde reçoit de lui, et la politesse des manières inspire parfois celle du cœur et de l'esprit.

Même au temps de la Révolution, on lisait au bas des missives : salut et fraternité. Aujourd'hui, la fraternité est bien malade, personne ne se soucie de salut, pas même du sien propre. Il n'y a que la révolution qui reste, imperturbable, à notre portée... — P. C.

(Du Journal de Genève)

Le procédé Damon-Asphalt a été employé avec succès à l'étranger et au Canada. Partout il a donné satisfaction, par sa résistance à l'usure, sa rapidité d'application, et son bon marché. (r-d)

Vous lisez cette réclame ? D'autres liront la vôtre.

Regards sur la biologie

Hormones et personnalité

NUL n'ignore aujourd'hui le rôle extraordinairement puissant et varié que jouent dans l'économie humaine les produits spécifiques, ou hormones, que sécrètent au milieu sanguin les glandes à sécrétion interne. Ils dirigent la croissance, ils régissent le développement, ils provoquent l'éveil génésique, ils déterminent la caractérisation sexuelle. Or, il s'en faut que les mécanismes hormonaux fonctionnent identiquement chez tous les individus. L'excès de la sécrétion hypophysaire peut déterminer le gigantisme; l'excès de la sécrétion surrénale peut, chez l'homme, accélérer la venue de la puberté, et, chez la femme, entraîner une virilisation du physique et du moral, etc. Ce ne sont là, au demeurant, que des cas extrêmes du déséquilibre endocrinien; sans quitter la normale, un examen attentif révélerait parmi les humains la diversité essentielle du travail des hormones. Leur action sur l'organisme, ou, du moins, celle qu'elles ont exercée sur lui tandis qu'il se formait, conditionne plus ou moins étroitement la hauteur de la taille, la coupe générale du corps, sa largeur ou son étroitesse, la forme du visage, le timbre de la voix, la vivacité de l'esprit, l'aptitude aux émotions, le ton de l'humeur, le mode du caractère.

La diversité de l'action hormonale peut elle-même tenir à des causes multiples. Il se peut qu'ici ou là telle glande endocrine sécrète plus généreusement ou plus avare-

ment. Il se peut que les tissus sensibles à son action y réagissent dissemblablement. Au bout du compte, toutes ces différences ont leur principe dans le germe d'où provient l'individu. Chaque être, et c'est en quoi il est un individu, dérive d'une œuf qui particularisait sa garniture chromosomique. Or, les hormones constituent l'un des principaux procédés dont usent les chromosomes pour façonner et diversifier les exemplaires de l'espèce. C'est, dans une large mesure, par leur intermédiaire que les facteurs héréditaires en viennent à produire leurs effets, et que la personnalité génétique parvient à s'exprimer, à s'expliquer dans l'individualité somatique.

Qu'il existe d'un individu à l'autre des différences dans les glandes endocrines, cela a pu être précisément reconnu chez les animaux, notamment chez le lapin, où le biologiste Brown note, entre les poids relatifs de ces glandes, des écarts qui atteignent souvent 25 % et peuvent aller à 100 %.

Des recherches instituées par Stockard sur les races de chiens, il ressort que les principales différences raciales, manifestement héréditaires, peuvent se rattacher à des influences endocriniennes.

Les Saint-Bernard, les mastiffs, doivent leur grande taille au fonctionnement exagéré de l'hypophyse; ils paraissent avoir, en outre, quelque trouble du côté des pa-

rathyroïdes. Les bull-dogs français, les terriers de Boston, avec leurs yeux exorbités et leur excitabilité nerveuse, sont des hypothyroïdiens caractérisés; chez le basset dachund, où les glandes internes paraissent fonctionner normalement dans la condition adulte, la brièveté des membres résulterait d'un déséquilibre hormonal temporaire, survenu dans le fœtus au moment critique de leur formation.

D'après Stockard, il en irait de l'homme comme du chien, et nombre de différences raciales ou individuelles releveraient de la différenciation hormonale. Sous le seul rapport de l'activité thyroïdienne, on aurait lieu de distinguer deux types généraux : le linéaire et le latéral. Dans le premier type humain, où l'activité thyroïdienne prédomine, tout est allongé, le crâne, le cou, les membres; le palais, le nez, la mâchoire inférieure sont étroits, les dents serrés et mal rangés, les muscles minces; le tronc est court, la graisse pu abondante, le foie petit, la peau fine et nerveuse, la vision hypermétrique, la voix grave; l'humeur est calme et énergique, le métabolisme actif, la croissance rapide, la puberté précoce. Le second type, à thyroïde médiocrement active, présente dans tous ses caractères l'exacte antithèse du premier.

On pourrait, sans doute, classer encore les humains d'après le degré d'activité des autres glandes internes, et singulièrement des glandes sexuelles : sous ce dernier rapport, on trouve toute une gamme de virilité chez les hommes et de féminité chez les femmes.

Ces hormones, dont se sert la nature pour façonner et varier ses produits, le biologiste est aujourd'hui à même d'en utiliser et d'en discipliner les effets. Disposant des

principes mêmes qui s'élaborent au sein du laboratoire vital, il peut s'immiscer dans l'oeuvre naturelle et l'amender parfois. Déjà, chez l'animal, par l'emploi des hormones, il intervient les sexes, il fabrique des géants, il retarde la sénilité, il « normalise » des organismes porteurs d'une tare héréditaire.

Nulle part, la puissance de la thérapeutique hormonale ne se manifeste mieux qu'en certains cas de déficience constitutionnelle, que l'on réussit à compenser en procurant artificiellement à l'organisme les produits qu'il est impuissant à se donner lui-même.

Dans une lignée de souris isolée et étudiée par Smith et MacDowell, la taille ne dépasse jamais celle qu'atteignent à deux semaines les sujets normaux. Ce nanisme héréditaire, accompagné de stérilité, est dû à une insuffisance de l'hypophyse, qui entraîne une atrophie de la thyroïde et des surrénales. Or, si l'on greffe des hypophyses de souris normale aux jeunes souris de souche naine, elles grandissent tout aussi bien que les bêtes de souche normale et même elles se reproduisent.

On doit à Gowen et Gay une expérience plus démonstrative encore. Il s'agit de l'anémie héréditaire de la souris. Cette tare, liée au caractère de « panachure dominante », dépend d'un facteur létal, autrement dit d'un facteur tel qu'il rend impossible à la vie le sujet qui le porte en double dose. Les souris héréditairement anémiques succombent presque toujours avant la fin de la première semaine. Plus légères d'un tiers à la naissance que les souris normales, elles ont un aspect blafard, exsangue, qui vient de ce que leur sang est pauvre en globules rouges et en hémoglobine. Elles têtent avidement, mais ne peuvent utiliser le lait qu'elles absorbent.

Or, Gowen et Gay sont parvenus à pro-

longer notablement l'existence de ces souris héréditairement anémiques en leur injectant tous les deux jours, dans la cavité péritonéale, un peu de sang de souris normale. Grâce à ce traitement, trois d'entre elles notamment vécurent deux mois, une autre quatre-vingt-cinq jours, et une autre cent dix-sept.

Il n'est pas douteux que les propriétés protectrices du sang injecté ne soient dues aux hormones qu'il contient, vraisemblablement d'origine hépatique et rénale. Voilà donc des êtres qui, de par leur constitution facticelle, se trouvaient promis à une mort précoce, des êtres inéluctablement condamnés par leurs chromosomes, et qui, nonobstant, atteignirent l'âge reproducteur grâce à une suppléance humorale. Compensant par le dehors la déficience du dedans, on avait fait vivre l'invivable, conjuré le *fatum* héréditaire.

Dans un ordre d'idées quelque peu analogue, l'hémophilie humaine a pu bénéficier d'une thérapeutique glandulaire. Cette grave affection, qui consiste essentiellement en un défaut de la coagulabilité sanguine, a pour origine la déficience d'un facteur héréditaire logé dans le chromosome sexuel. Or, elle s'améliore très sensiblement par l'administration d'extraits ovariens ou par la greffe d'ovaires.

On peut imaginer ainsi qu'à l'avenir une judicieuse thérapeutique hormonale combattrait efficacement et même préviendrait nombre de tares héréditaires.

Ici, une question fort intéressante se pose, du moins pour ceux qui, libérés du préjugé finaliste, n'ont garde d'estimer que tout se passe toujours pour le mieux dans la nature animée.

Rien ne démontre que l'équilibre endocrinien des sujets normaux corresponde à l'équi-

libre optimal. Il se pourrait qu'avec un certain supplément d'hormones on améliorât le rendement humain, tant du point de vue physiologique que psychologique. Peut-être sommes-nous tous, tant que nous sommes, des insuffisants glandulaires, et relativement à l'homme que nous pourrions devenir, quelque chose comme des myxoédémateux ou des addisoniens. En un mot, peut-être y aurait-il à droguer l'espèce tout entière...

On se demanderait encore à bon droit si la chimie biologique n'apprendra pas à fabriquer des hormones plus puissantes que les naturelles, des « superhormones ». Là où la nature a donné l'exemple, l'homme la surpasserait en l'imitant. Nous connaissons déjà un dérivé de l'hormone femelle ou folliculine — la dihydrofolliculine — qui se montre plus actif que l'hormone naturelle lorsqu'il est administré par voie digestive.

Il ne paraît pas invraisemblable, enfin, que nos hormones, authentiques médicaments naturels, aient pour nous-mêmes, à la longue, quelque nocivité. L'expérience a révélé que la production en excès de beaucoup de hormones, qui sait donc si ce superflu d'hormones, quotidiennement déversé dans les humeurs, ne serait pas une cause d'auto-intoxication, voire de vieillissement. On a beaucoup dit que la sénilité provenait d'une déficience hormonale; peut-être, à l'inverse, résulte-t-elle d'un lent empoisonnement de l'organisme par des hormones nécessaires mais toxiques. En ce cas, il appartiendrait à la science future de chercher à substituer aux hormones naturelles des hormones artificielles, non moins efficaces, mais plus bénignes.

Jean ROSTAND

Nos lois pénales

Dans une conférence sur nos lois pénales, faite mardi dernier devant les membres du Saint-Lawrence Kiwanis Club, M. Amédée Monet, grand admirateur du droit anglais, a réclamé pour le magistrat plus de latitude dans les condamnations qu'il prononce. « Un jeune homme de dix-neuf ans, a-t-il déclaré, peut voler \$500 de marchandises dans une maison et n'être condamné qu'à quelques mois de prison... Si le même individu vole 50 sous dans une lettre, il sera condamné tout au moins à trois ans de prison, car le code le veut ainsi. C'est la peine minimum. D'autre part, le même criminel peut obtenir \$10,000 sous de fausses représentations, et n'être pas condamné à plus de trois ans, la peine maximum. »

Il y a certainement dans les sanctions prévues par le code pour certains délits des anomalies qu'on devrait faire disparaître. Cependant, il ne faudrait pas oublier de tenir compte de la nature et de la gravité des offenses au point de vue du Droit. Un vol de \$500 est en soi moins grave que le vol, par un fonctionnaire des postes, d'une lettre contenant 50 sous, car outre le vol, il y a, dans le dernier cas, abus de confiance. Mais il n'est pas conforme à l'équité de punir ce délit de trois ans de prison au moins, quand on inflige une peine de trois ans au plus à l'escroc qui s'est fait remettre \$10,000 sous de faux prétextes. Il est raisonnable de réclamer que les sanctions soient proportionnées à la nature et à la gravité des délits, sans sortir cependant des bornes de l'équité. En d'autres termes, il serait bon de laisser au magistrat un peu de latitude dans le choix de la peine à imposer, car c'est lui qui connaît les détails et les circonstances du délit. On peut être sûr qu'il n'abusera pas de sa discrétion.

Reprenant une idée qui lui est chère, le conférencier a également conseillé la création d'une société de secours aux prisonniers

libérés. Au cours de la dernière session, l'Assemblée législative a autorisé l'établissement de colonies pénitenciaires où les prisonniers se formeront aux travaux agricoles. Ce n'est peut-être pas ce que M. Monet désire, mais ce n'en est pas moins une excellente mesure.

Ce magistrat, s'appuyant sur une longue pratique des affaires criminelles, a déclaré qu'il croit la justice anglaise supérieure à toute autre. Notre code pénal s'en est inspiré, et nos tribunaux accueillent favorablement certains points de jurisprudence anglaise. Si nous n'avons pas à regretter que nos lois pénales soient d'inspiration anglaise, nous avons fort à nous plaindre de leur rédaction. A peine compréhensibles en anglais, elles sont indéchiffrables une fois traduites en français (?) pour la réserve québécoise. Aussi la plupart des avocats de notre province se servent-ils le plus souvent de la version anglaise. Il conviendrait de refondre le code pénal et de le rédiger, en français comme en anglais, dans une langue compréhensible.

Cette tâche est du ressort du Parlement, où figurent en grand nombre avocats, hommes d'affaires et hommes à tout faire. C'est parmi eux qu'on choisit les membres des comités chargés d'étudier les projets de lois et les amendements aux lois. On serait curieux de connaître la qualité de ces messieurs, leurs aptitudes et leur expérience en cette matière, de savoir s'il y en a un au moins capable de mettre un peu de clarté française dans le fatras judiciaire anglo-saxon. La rédaction actuelle de nos lois pénales et autres donne au premier venu la conviction qu'elles sont faites par des gens qui connaissent à peine les principes du Droit et qui n'ont pas encore appris à penser clairement. C'est un mal auquel il importe de porter remède au plus tôt.

Dollard DANSEUREAU

L'économie nationale et l'État

Le grand tert de la politique actuelle dans la plupart des États est de placer l'économie au premier plan. En réalité, et les faits se chargent de nous en donner la preuve, c'est le national et le social qui doivent primer. Une des grandes causes de la faillite de la S. D. N. est d'avoir voulu imposer l'ordre partout dans le monde avant d'engager ses membres à en mettre d'abord chacun dans son pays. Les États qui veulent vraiment, à l'heure actuelle, un retour vers une vie économique et politique plus normale (tâchent d'abord de résoudre le fait nation. Les marchés nationaux sont la première préoccupation des ministres partisans de l'économie nationale. L'Angleterre ne fait rien, d'autre quand elle impose des contingents d'importation non seulement à ses pays étrangers mais même à ses colonies.

Ce n'est pas qu'il faille enlever toute importance au commerce extérieur. Le Canada, par exemple, aurait grand tort de s'exposer par des tarifs prohibitifs à subir de la part de ses clients étrangers des représailles préjudiciables au volume de nos exportations de blé et de matières premières. Ce n'est pas en nous entourant de barrières douanières que nous pourrions vendre nos excédents de production. Pour vendre, il faut aussi acheter.

Une saine économie nationale n'exige pas qu'un pays s'entoure d'une muraille de Chine. Mais le premier pas à faire dans la voie d'une économie réaliste est l'abandon par l'État des fonctions qu'il a enlevées aux métiers et aux professions. L'État assureur, banquier, commerçant, etc... ne peut accomplir son rôle traditionnel qui est l'arbitrage des conflits d'intérêts particuliers. Pour se débarrasser des fonctions qu'il a usurpées, il doit forcer les métiers et les professions à s'organiser. Notre Province de Québec s'engage déjà dans cette voie de salut. Les récentes lois des conventions collectives et du salaire minimum sont d'heureuses initiatives qui donneront, à la fin, la collaboration tant souhaitée du travail et du capital. M. Gaboury, ministre de l'agriculture, supplie, de son côté, nos cultiva-

teurs de s'unir plutôt que d'user leurs efforts dans les luttes stériles des partis politiques.

Ce redressement de l'esprit public aura d'heureux résultats. Le bon exemple de l'État est toujours suivi. A lui d'être un sage administrateur de la chose publique. Quand il s'agit des moyens de transport, par exemple, ne devrait-il pas mettre fin à cette concurrence effrénée entre le rail et la route? Les chemins de fer qui coûtent si cher au commerce national doivent être organisés sur des bases plus rationnelles. Le contribuable serait libéré des charges que l'État assume quand il s'engage à combler les déficits d'exploitation des transports ferroviaires. L'État arbitre des conflits d'intérêts et non leur esclave peut seul faire disparaître les antagonismes préjudiciables aux individus et à l'ensemble de la nation.

Jean-Marie NADEAU

Jerry Automobile Limitée, 4450, rue S.-Denis, ont dans leurs divers dépôts l'auto neuve ou usagée qui vous conviendra. Avant d'acheter, téléphonez leur à PL. 5221. Vous obtiendrez dans l'échange les meilleures conditions. (r)

A quoi sert la S. D. N.

En attendant que le différend entre le Pérou et la Colombie ait été réglé, la ville de Leticia, revendiquée par les deux pays, a été remise à la Société des Nations qui la fait administrer par une commission. Celle-ci vient de faire parvenir à Genève un rapport sur son activité.

On y lit que depuis son entrée en fonctions le calme a régné dans Leticia, et que ce résultat est dû à la stricte application des règles qu'elle a dictées. Une de ces règles, à laquelle elle paraît attacher une importance extrême, concerne la fermeture des dansings, qui a lieu maintenant à 9 heures du soir.

Une sollicitude qui s'étend à de tels sujets montre de quoi la Société des Nations serait capable... si seulement tout le monde ne la quittait pas.

En attendant le théâtre national

On l'a dit souvent: le théâtre français connaît un bien triste sort en notre province, à Montréal en particulier, qui devrait pouvoir rivaliser au moins avec des villes comme Lyon, Bordeaux, Marseille qui n'ont pas, numériquement, la population française de notre ville. Il est vrai qu'elles bénéficient de la proximité de Paris où des artistes de première grandeur peuvent, facilement et fréquemment, les visiter. Mais cette proximité de Paris ne suffit pas à expliquer la pauvreté de la vie artistique montréalaise, pauvreté auprès de laquelle la province française paraît riche. Périodiquement, Comœdia, le grand quotidien parisien du théâtre et de musique, publie, sur la vie artistique de la province, des colonnes qu'un Montréalais ne peut lire qu'avec dépit, en voyant tous les grands titres du répertoire classique et moderne se succéder sans interruption au cours d'une même année, avec des reprises plus soignées que rehausse le concours des vedettes authentiques des grandes parisiennes.

Si nous ne pouvons nous comparer à ces villes de la province française, cela tient à plusieurs causes. J'en veux signaler deux principales, aujourd'hui, deux causes corrélatives qui se trouvent, l'une dans le public, l'autre chez les acteurs.

Nos acteurs

Nos acteurs ont beaucoup de talent et, surtout, de bonne volonté. Mais ils manquent de formation. Et où l'auraient-ils prise, cette formation? Ce sont tous des empiriques, des autodidactes de la scène; ils ont appris à se débrouiller sur le plateau à force de jouer et ont perfectionné leur métier au contact de quelques camarades français établis parmi eux. Cette méthode de formation nous donnera des acteurs: elle ne nous donnera pas d'artistes, elle ne nous donnera jamais de grands artistes. Tant que nous n'aurons pas une institution analogue, sinon équivalente, au Conservatoire de Paris, il est inutile d'espérer avoir un théâtre canadien — il s'agit du théâtre d'interprétation, non de la littérature dramatique.

Je ne veux dire de mal d'avance des institutions, dues à l'initiative privée, qui existent déjà: elles sont dans le même cas que nos acteurs, incomplètes, trop nombreuses, vouées à la médiocrité pour au moins les raisons que voici: elles ne sauraient recruter d'élèves qui puissent consacrer plus de quelques heures de loisir par semaine ou par mois à des études qui, pour être complètes, demanderaient qu'ils s'y consacrent entièrement pendant plusieurs années; elles ne peuvent recruter ces élèves parce que ceux-ci, à leur sortie de l'institution, n'ont aucune chance de vivre de leur art, si l'on excepte ceux qui deviennent professeurs d'élocution, ce qui n'est plus du théâtre. Nos conservatoires et écoles d'art dramatique et lyrique sont condamnés, dans l'état actuel de notre pays, à ne former que des amateurs plus ou moins éclairés, dont la culture restera incomplète et pour qui le théâtre ne sera jamais qu'un moyen d'occuper leurs loisirs. A moins qu'il ne devienne, comme le journalisme l'est pour certains individus, un métier d'appoint, ce qui est la formule la plus néfaste pour l'art.

Notre public

Cette première cause de notre insuffisance artistique restera inaltérable tant qu'on n'aura pas remédié à une seconde cause qui est l'ignorance du public des choses du théâtre. Et cela ne pourra se corriger qu'à la longue et pour le moins en une génération. Où et quand notre public aurait-il acquis et développé le goût et la connaissance du théâtre? On l'a tellement habitué à considérer les spectacles profanes comme des causes de perdition et les gens de théâtre comme de mauvais personnages dont il faut se détourner, qu'en certains milieux on voit d'un mauvais oeil des jeunes filles de bonne condition paraître comme figurantes dans les spectacles inoffensifs de notre Société d'Opérette.

A l'église comme à l'école, on apprend à honnir le théâtre et à n'admettre que les représentations de patronages et le répertoire des troupes de misogynies et d'androgynes. Quand, pendant toute la durée de ses études, un jeune homme, ou une jeune fille, n'a connu que l'art (?) et le répertoire des troupes

d'anciens élèves de l'école, il garde une fausse conception de l'art dramatique et du beau artistique et se contente facilement de ce qui convient au seul point de comparaison qu'il connaisse. Si tel est le niveau des diplômés de nos écoles, le niveau du grand public ne peut être qu'inférieur à celui-là.

L'exemple de la France

En France, les élèves des écoles ont le loisir d'aller, avec leurs parents le plus souvent, aux spectacles des grands théâtres. On les y conduit principalement les jours de congé, en matinée. Mais ils ont aussi le grand avantage de recevoir, à l'école même, une formation artistique qui leur fait connaître et aimer le beau théâtre. Sous la direction du Conservatoire national de Musique et de Déclamation, s'organisent des tournées qui permettent aux meilleurs élèves de cette institution, des acteurs d'une culture intellectuelle et d'une formation dramatique complète, d'aller donner dans les maisons d'enseignement des représentations du répertoire classique suivies de commentaires par des professeurs spécialisés. En moins de neuf ans, ce service scolaire a donné plus de mille séances devant plus de huit cent mille élèves-auditeurs. Le rapport du premier semestre de l'année scolaire en cours nous apprend par exemple ceci, que j'emprunte à l'Information universitaire du 21 avril:

L'effort ainsi réalisé a porté sur la présentation commentée et l'interprétation de diverses œuvres classiques inscrites au programme des examens, parmi lesquelles, on note: 2 fois Le Bourgeois Gentilhomme, 7 fois Les Femmes Savantes, 2 fois Athalie, 3 fois Le Médecin malgré lui, et Les Députés Amoureux, 2 fois L'Avare, 3 fois Andromaque (avec projections lumineuses), 2 fois Polyucte, 1 fois On ne badine pas avec l'Amour, 1 fois Les Plaideurs, 38 fois Le Malade Imaginaire, etc.

Il faut noter aussi que le Théâtre Classique Universitaire a prévu, avec 7 séances, un appui d'illustration aux travaux littéraires de l'Université de Poitiers, a collaboré avec le Lycée Pothier d'Orléans à la célébration du centenaire de l'helléniste Bailly, a travaillé à Melun et à Fontainebleau avec l'Accord de l'Inspection académique de Seine-et-Marne, à Argenteuil, Versailles et St-Germain, suivant les directives de l'Inspection académique de Seine-et-Oise.

En ce qui concerne l'Enseignement primaire de la Seine, avec la haute approbation de MM. Masbou et Santelli, directeur et directeur-adjoint, un cycle de 34 séances du Malade Imaginaire a été donné devant 15,306 élèves des écoles candidates aux examens, dans des conditions nouvelles: on en comédie à la mode ordinaire, mais en comédie-ballet complète, restituée, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par les soins de M. Georges-G. Toudouze, avec les entrées dansées, les solis, dans et divertissements, les danses et la cérémonie des médecins et apothicaires entièrement chantées et dansées, le tout en costumes reconstitués d'après les collections de Paris et de Versailles.

Pour Athalie, le même effort a été conduit, avec la collaboration des éléments universitaires de Poitiers, rassemblés et animés par M. le professeur Jean Cousin. Et la tragédie, accompagnée des solis amenés de Paris et des choeurs et de l'orchestre de Poitiers, fut donnée sur une mise en scène et des costumes entièrement rétablis par M. Georges-G. Toudouze sur documents orientaux.

Le second semestre semble devoir être aussi actif, puisque 30 séances du Malade Imaginaire et d'Athalie sont déjà prévues, d'accord avec les autorités académiques de Paris et des départements.

Un remède

Si les élèves de nos écoles et de nos collèges avaient cette bonne fortune, le théâtre, le beau, le vrai, aurait un public à Montréal, le goût des élèves rayonnant dans toute leur famille en une génération. Il serait temps de fonder un conservatoire dont le programme serait complet, les études suivies, les sanctions sévères, les éliminations méthodiques: celui de Paris pourrait nous servir de modèle (mis au point et adapté au Canada).

En attendant, le premier travail qu'il impose, c'est de faire l'éducation du public. Travail délicat, long, pénible, mais non impossible.

Ici comme en France, c'est à l'école qu'il faut commencer. Nous avons déjà quelques-uns des éléments nécessaires; nous avons les Auger, les Giroux, et nos premiers bourgeois d'art dramatique, et quelques autres, comme

Livres nouveaux

« Trois épouses », par le Docteur Serge Persky. Un vol. in-16, avec 8 illustrations hors-texte. Chez Payot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le livre du Dr Serge Persky présente les épouses de trois glorieux écrivains russes. Le premier, Pouchkine, le plus illustre poète de son pays, est le malheur d'aimer une femme d'extraordinaire beauté, nullement méchante, mais frivole, assoiffée d'hommages, aimant les bijoux, les toilettes, les fêtes mondaines. A la cour de Saint-Petersbourg, son existence fut une suite de triomphes. Désirée de tous, distinguée par le tsar lui-même, elle ne résista pas longtemps; un certain baron d'Anthès, jeune, beau, brillant causeur, fut favorablement écouté, et Pouchkine, qui adorait sa femme, souffrit affreusement dans son amour et dans sa dignité. Le scandale devint si public que le poète envoya des témoins au ballast. Sur le terrain, il fut touché mortellement. Il n'avait que trente-sept ans.

La vie de Dostoïevsky n'eut pas cette issue tragique et prématurée. Lui aussi fut étrangement malheureux, mais ses infortunes avaient surtout leur cause dans son caractère inquiet et ses imprudences de conduite. Il épousa d'abord la veuve d'un petit fonctionnaire, une femme malade, bizarre, qui le trompa et l'exploita, et qui mourut au bout de quelques années de mariage. Sa seconde femme légitime, sa jeune secrétaire, se montra à tous points de vue digne de respect, et si Dostoïevsky eût eu un esprit moins tourmenté, plus équilibré, sa vie se fût écoulée doucement auprès d'elle.

La comtesse Sophie Tolstoï, épouse de Léon Tolstoï, la troisième figure que M. Serge Persky étudie dans ce livre, ne doit pas être jugée à la légère. C'est avant tout une femme d'intérieur et dans toute l'acceptation du terme une mère: elle eut treize enfants, dont dix vécurent. Elle aime et admire son mari, dont la renommée est universelle, et elle en est tout d'abord tendrement aimée. De longues années se passent, heureuses en somme malgré

la tristesse de quelques deuils et l'agacement de quelques passages discussions. Mais Tolstoï, devenu vieux, se pénétra de certaines idées mystiques, a honte de son aisance. La comtesse ne comprend rien à ces scrupules, elle entend conserver ses biens, les laisser à ses filles, à ses fils. D'où ses luttes terribles, incessantes, avec le grand rêveur.

Livre qui, à tout prendre, relève autant de la psycho-physiologie que de la psychologie pure. Intéressera tout particulièrement les femmes. — J. A.

« Amour et Sagesse », roman, d'Emile Baumann. Un volume in-8. Chez Grasset.

Dans la Symphonie du désir, première partie du Cantique éternel, Emile Baumann a animé avec une puissance de sympathie lyrique quelques unes des figures qui représentent le mieux, au long des siècles, la vie de passion et ses désastres. La seconde partie, Amour et Sagesse exprime, au contraire, par une série d'autres évocations, ce que peut être l'amour lorsqu'il tend au bien: l'amour intellectuel et courtis, platonique, chez Dante et Béatrice, Pétrarque et Laure, Michel-Ange et Vittoria Colonna; le saint amour conjugal depuis le bonheur adamique jusqu'à saint Louis et Marguerite de Provence, l'amour héroïque préfiguré par Alcèste, Epounone, élevé à son plus beau caractère dans la tendresse de Polyucte et de Pauline; enfin, le divin amour, tel qu'en donnent la mesure une Marie-Madeleine, un saint François d'Assise, une sainte Thérèse d'Avila.

Ce livre, un des plus hauts qu'ait pensés l'auteur de Saint Paul, esquisse, dans une variété d'images et une richesse de vues saisissantes, un tableau philosophique de l'humanité qui aime noblement. — J. A.

En vous assurant dans La Sauvegarde, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'édifice de nos institutions. 152 est, rue Notre-Dame, à Montréal. (r-a)

Chéron et Snowden

Le « grotesque et ridicule » de M. Snowden, enervé, à l'adresse du bon M. Chéron, demeurera dans la petite histoire de l'après-guerre. Nous nous souvenons de l'émoi que l'incartade du chancelier de l'Echiquier causa dans les milieux journalistiques de la conférence. Dans la Cour du Binnenhof de La Haye, où les représentants des journaux du monde entier attendaient les décisions de la conférence, on fit même à diverses reprises courir le bruit d'un duel. Le ventre de papa Chéron se ruant sur les rhumatismes de M. Snowden!... On en riait fort! Mais quel qu'un qui vécut dans les coulisses de la conférence nous a raconté récemment que Chéron avait juré de ne pas « encaisser » sans répondre et qu'il avait projeté de soulever un incident à la Conférence. Il en avait parlé tout d'abord à Briand, lequel, pacifiste en tout et jusqu'au bout, lui conseilla de ne pas insister. Mais Chéron ne voulait rien savoir.

— Je vais lui répondre, s'écriait-il. Je vais lui répondre et je vous assure que je ne m'échapperai pas mes mots.

— Et que vas-tu lui dire? demanda Briand.

— Chéron réfléchit un instant:

— Je vais lui rappeler que les Normands ont conquis jadis l'Angleterre.

Briand regarda Chéron en souriant et lui dit:

— Ne penses-tu pas que cela est bien vieux?

— Tu as raison, répondit Chéron; j'ai trouvé autre chose. Je vais rappeler à Snowden que ce sont les Anglais qui ont brûlé Jeanne d'Arc.

Briand leva les bras au ciel:

— Ne fais pas cela, malheureux! Ils te feraient payer les fagots.

Chéron n'insista plus.

Georges LANGLOIS

Moyennant \$2, Gustave Turcotte, secrétaire adjoint du Conseil législatif vous enverra son ouvrage sur l'histoire de cette assemblée, reliure toile. M. Asselin a loué cet ouvrage dans le CANADA.

Une dictature en Grèce?

Le Tag de Vienne annonce d'Athènes que si les apparences ne trompent pas, des changements de politique intérieure sont imminents en Grèce. Ces derniers jours, en effet, le général Condylis, ministre de la guerre, a menacé à diverses reprises de proclamer la dictature militaire.

Un entretien a eu lieu samedi soir avec M. Tsaldaris, premier ministre. Il ressort de cette conversation que le général Condylis est résolu à proclamer cette dictature en dépit de l'opposition de M. Tsaldaris.

Le ministre de la guerre avait convoqué pour dimanche en assemblée tous les officiers haut gradés de l'armée.

Au MONUMENT NATIONAL
Mardi soir, 15 mai
L'Orphéon de Montréal
Billets en vente chez Archambault

(Pourquoi pas?)

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre Limitée (cette bourgeoisie désignée est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie Limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Une nouvelle tendance de la littérature anglaise

ON garde encore en certains milieux une idée toute victorienne de la littérature anglaise.

Le roman anglais a été éminemment convenable pendant tout le XIXe siècle. George Eliot, Dickens, Thackeray, Charlotte Brontë, ont toujours été parfaitement corrects dans les mots, ce qui est essentiel pour les Anglais. Il y avait pourtant bien de la passion dans les romans de George Eliot! Et la Jane Eyre de Charlotte Brontë offre une situation bien risquée. Le sujet de ce roman fit d'ailleurs scandale, à l'époque où il parut (vers 1850). Quant au charmant Dickens, il est toujours d'une discrétion absolue relativement aux choses de l'amour. Dans ses livres, tout cela se passe au milieu d'une atmosphère très nuageuse. Il y a bien dans David Copperfield le méchant séducteur Steerforth et la pauvre Emily, fille séduite, mais, si tout est suggéré, rien n'est montré.

Je regretterais d'accuser le cher vieux Dickens d'hypocrisie, mais je pense qu'il y avait tout au moins, en lui, une teinture protestante d'hypocrisie héréditaire.

Chez les gens peu au courant de la production récente, la littérature anglaise béné-

ficie encore de sa réputation profonde. Pourtant, les romans de D. H. Lawrence, ceux d'Aldous Huxley et ceux de Rosamond Lehmann ont révélé une orientation bien curieuse du roman anglais. Chez Rosamond Lehmann, tout est encore très nuancé, très délicat. Dans Dusty Answer et dans A Note of Music on parle d'amour, on ne parle même que de cela, mais sur un ton doux et insidieux. Ces romans, écrits par une jeune femme, sont pleins d'une volupté étrangement suggestive. Mais Aldous Huxley et surtout Lawrence ont révélé une Angleterre insoupçonnée jusqu'ici, ou plutôt, oubliée.

C'est, semble-t-il, l'Angleterre d'avant le protestantisme qui reparaît.

Car la pudibonderie anglaise ne fit son apparition qu'après le règne de Charles Ier. C'est Cromwell et les Têtes Rondes qui ont changé l'âme anglaise, ce sont ces durs républicains qui ont tué chez les Anglais le vieil esprit normand-angevin apporté dans les îles britanniques par Guillaume de Normandie et par les Plantagenets, de la maison d'Anjou. Les vieux romans anglo-normands, le Roman de Rou, par exemple, sont trucu-

C'est l'Angleterre du Moyen Âge et du XIVe siècle.

Avec les rois Tudor et Stuart, on est en pleine civilisation catholique anglaise. Car le protestantisme, sous Henri VIII, Elisabeth, Jacques Ier et Charles Ier, n'était pas encore assez entré dans l'âme anglaise pour modifier les mœurs des Anglais. Il demeura uniquement à la surface de l'esprit anglais. Le théâtre du règne d'Elisabeth, c'est encore l'Angleterre ancienne.

Mais, des élisabéthains aux Anglais de la République, un précipice se creuse. Le langage si libre et parfois si cru de Shakespeare, de Ben Jonson, de Beaumont et Fletcher, scandalisait les protestants de 1640. De là l'éclipse du théâtre shakespeareien pendant plus de cent ans. Les Têtes Rondes, les Côtes de Fer, les Quakers, les Puritains, toutes les confessions, dissidentes ou conformistes, s'étaient entendues pour inventer une langue anglaise nouvelle, édulcorée et pudique.

Cet esprit nouveau, cet esprit protestant, était, naturellement, anti-catholique et, conséquemment curieuse, anti-anglais. La révolution spirituelle et linguistique de l'Angleterre du XVIIe siècle a été radicale. Les Turcs de Mustapha Kémal n'ont pas plus violemment rompu avec toutes leurs traditions nationales, religieuses et littéraires que les Anglais d'Olivier Cromwell.

On ne saurait ignorer l'immense influence que le protestantisme a eue sur la littérature anglaise des XVIIIe et XIXe siècles. Cette

forte doctrine religieuse a inspiré des chefs-d'œuvre. Le roman anglais en est baigné. Sans doute, ni Walter Scott, ni George Eliot, ni Charlotte Brontë, ni Charles Dickens n'eussent été ce qu'ils furent sans l'esprit protestant qui était en eux. Et c'eût été bien dommage pour la littérature anglaise comme pour l'esprit humain.

Mais il est curieux de voir le vieil esprit anglais, l'esprit anglais d'avant Cromwell, renaître et s'exprimer de nouveau en Angleterre. Ainsi, l'antique tradition, que l'on pouvait croire morte et perdue, vivait soudainement chez les Anglais, et on la voit surgir tout-à-coup de nos jours, soulever le couvercle du protestantisme, secouer trois cents ans d'esprit puritain et renouer le fil cassé net après Shakespeare.

D. H. Lawrence est mort dans le Midi de la France en 1930, âgé d'une quarantaine d'années. Cet écrivain anglais a laissé une œuvre de haute portée littéraire.

Ses romans ont d'abord obtenu un succès de scandale en Angleterre à cause de leur douteuse moralité, et de la crudité du langage et de la brutalité de certaines situations. Lady Chatterley's Lover surtout a fait à D. H. Lawrence une réputation assez terrible dans son pays. La pudique Angleterre tout entière fut profondément choquée que l'un de ses fils osât toucher à de pareils sujets avec de semblables mots. On n'avait pas vu cela depuis le règne d'Elisabeth. Aussi, Lady Chatterley's Lover fut-il d'abord assimilé aux romans de la plus basse pornographie.

Mais il fallait bien reconnaître à ce romancier une singulière puissance descriptive, un sens psychologique aigu, un style solide et coloré. The Plumed Serpent, The Woman who Rode Away, sont des chefs-d'œuvre. Après bien des réticences effarouchées, le public anglais a dû admettre que Lawrence, écrivain licencieux, était un grand écrivain.

Sous le règne de la reine Victoria, Lawrence eût encouru de gros risques. En tout cas, aucun éditeur, aucun libraire, n'eussent consenti à imprimer et à vendre Lady Chatterley's Lover. Mais les sujets de George V sont moins pudibonds que ceux de sa grand-mère. Lady Chatterley's Lover est certainement le plus gros succès de librairie de ces dernières années en Amérique, et en Angleterre. On a d'abord vendu le livre en éditions clandestines, faites en Amérique, et il fallut payer cher pour être scandalisé. Mais depuis deux ou trois ans, le livre s'imprime en exemplaires à bon marché.

Et on voit, chez les libraires de Pater Noster Row et de Piccadilly Circus, une « Cheap Edition » de Lady Chatterley's Lover, ornée d'une bande réclame qui vous avertit que c'est une édition complète, non édulcorée, bref, que tout y est.

Car on avait imprimé des éditions ad usum delphini, d'où les gros mots avaient été soigneusement enlevés et certains passages adoucis. Ce Lawrence pour pensionnaires n'eut aucun succès. On imagine mal un Rabelais pour jeunes filles ou un Zola de

Bibliothèque Rose. Certes, on a bien le droit de trouver Rabelais breux, Zola dégueulasse et Lawrence dégoûtant. Mais il ne faut pas essayer de passer ces écrivains à la lessive ni de leur mettre des feuilles de vigne. On a le droit de ne pas les lire, mais on n'a pas celui de les châtrer.

Il y a dans l'esprit humain un vieux fonds de brutalité grossière. L'éducation réprime cela chez les gens bien élevés. Il est entendu qu'on ne parle pas de certaines choses et qu'on ne prononce pas certains mots. Mais la bonne éducation ne saurait détruire tout un côté de l'âme humaine. Tout au plus peut-elle l'adoucir et le dissimuler. Certains écrivains ont exprimé sans fard ces vilains sentiments.

Les Français ont toujours été indulgents pour ces écrivains-là.

Les Anglais, depuis Cromwell, ont ignoré certaines parties de l'âme et du corps humain. Il est des côtés de l'homme ni beaux ni nobles, sans doute, mais enfin qui appartiennent à l'homme. Or, la littérature est l'expression de l'homme.

La littérature anglaise se remet subitement à s'intéresser à cela. C'est une nouveauté. Elle contribuera à rapprocher la civilisation anglaise de la civilisation française. Car le côté pudibond des Anglais a toujours été jugé comme une hypocrisie par les Français. Et l'hypocrisie est un défaut qui irrite et qui dégoûte profondément, en France. On y voit un mensonge particulièrement bas. Molière a exprimé cela avec génie dans le Tartuffe.

Robert de ROQUEBRUN